

Zeitschrift:	Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse = Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology
Herausgeber:	Archäologie Schweiz
Band:	98 (2015)
Artikel:	Sion VS-St-Théodule : premier regard sur un ensemble céramique moderne
Autor:	Evéquoz, Emmanuelle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-657972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EMMANUELLE ÉVÉQUOZ

SION VS-ST-THÉODULE : PREMIER REGARD SUR UN ENSEMBLE CÉRAMIQUE MODERNE*

Keywords : style Heimberg, services jaune et rouge, céramique ornée par projection. – Ware im Heimbergstil, Keramik mit roter Grundengobe, Malhorndekor und gelblicher Glasur, Keramik mit Spritzdekor. – Post-medieval pottery, pottery with a red engobe, slip-trailed decoration and yellowish glaze, black-glazed Heimberg-style pottery, pottery with airbrush decorations.

Résumé

Les céramiques modernes de Sion VS-St-Théodule ont principalement été mises au jour entre 1960 et 1964 lors de l'excavation du sol de l'église. L'examen des données archivistiques permet de situer le dépôt aux alentours de 1872/73 et de mettre en lien les stratigraphies observées sur le parvis de l'édifice avec le développement urbanistique du quartier environnant entre 1813 et 1873. L'ensemble céramique se compose de poteries, de quelques faïences et de rares porcelaines datées entre la fin du 18^e siècle et

1872/73. Parmi les poteries, les productions de style Heimberg à fond noir ainsi que les récipients ornés par projections côtoient les services jaune et rouge toujours prépondérants. Sur le plan fonctionnel, la vaisselle de présentation domine largement alors que les formes réservées à la consommation du thé et du café, à l'hygiène ou à la décoration font une timide apparition. Cette étude offre un premier regard sur la céramique du 19^e siècle en Valais et interroge quant à ses provenances.

Zusammenfassung

Die neuzeitliche Keramik von Sitten VS-St. Theodul wurde v.a. zwischen 1960 und 1964 geborgen, beim Öffnen des Kirchenbodens. Wie Archivalien zeigen, wurde das Material 1872/73 niedergelegt. Es lässt sich zudem mit der Schichten auf dem Kirchplatz in Verbindung bringen, die ihrerseits von der urbanistischen Entwicklung des umliegenden Quartiers herühren. Geborgen wurden Töpferwaren, einige Fayencegefässe und wenig Porzellan, v.a. Keramik mit roter Grundengobe, Malhorndekor und gelblicher

Glasur, sodann Stücke im Heimbergstil auf schwarzem Grund sowie etwas Keramik mit Spritzdekor. Funktional gesehen ist das Auftragggeschirr bei weitem am stärksten vertreten, während Tee- und Kaffeegeschirr, Gefäße aus dem Bereich Hygiene sowie Schmuckobjekte nur sehr spärlich vertreten sind. Das Ensemble datiert in die Zeit zwischen dem späten 18. Jh. und 1872/73. Es vermittelt einen ersten Eindruck von der im Wallis im 19. Jh. benutzten Keramik, zudem stellt sie die Frage nach dessen Herkunft.

Riassunto

Le ceramiche d'epoca moderna di Sion VS-St-Théodule sono venute alla luce principalmente tra il 1960 ed il 1964 durante gli scavi avvenuti sotto il pavimento della chiesa. L'analisi delle fonti archivistiche permette di situare il ripostiglio intorno agli anni 1872/73 e di ricollegare le stratigrafie osservate sotto il pavimento dell'edificio allo sviluppo urbanistico del quartiere limitrofo tra il 1813 ed il 1873. Il complesso ceramico è composto da vasellame, da alcune maioliche e rare porcellane e si colloca tra la fine del '700 ed il 1872/73. Tra i vasi i prodotti in stile Heimberg a sfon-

do nero come anche i recipienti ornati con decorazione a spruzzo si affiancano ai prevalenti servizi ad ingubbatura gialla e rossa. Per quanto riguarda la sua funzionalità, è predominante il vasellame da portata, mentre le forme riservate alla consumazione di tè o caffè, all'igiene oppure alla decorazione fanno una prima timida apparizione. Questo studio offre un primo sguardo alla ceramica del XIX sec. del Vallese e si pone interrogativi per quanto concerne la sua provenienza.

Summary

The post-medieval pottery from Sitten VS-St. Theodul was mainly recovered between 1960 and 1964 when the church floor was lifted. As the records in the archive showed the material had been deposited in 1872/73. It was also associated with layers in the church square, which attested to the urban developments that had taken place in the neighbourhood. The finds recovered included pottery, a number of faience vessels and a small assemblage of porcelain dating from between the late 18th century and 1872/73. The pottery mainly included types with a basic red engobe, slip-

trailed decoration and yellowish glaze as well as some fragments of black-glazed Heimberg-style pottery and a small number of fragments with airbrush decorations. From a functional point of view, serving plates were clearly the most abundant, whilst tea and coffee sets, vessels for personal hygiene purposes and decorative objects were present only in very limited quantities. The assemblage gives an impression of the type of crockery that was in use in the Valais region in the 19th century and it also raises the question as to its provenance.

* Publié avec le soutien du Musée d'histoire du Valais ainsi que de la CERAMICA-STIFTUNG BASEL.

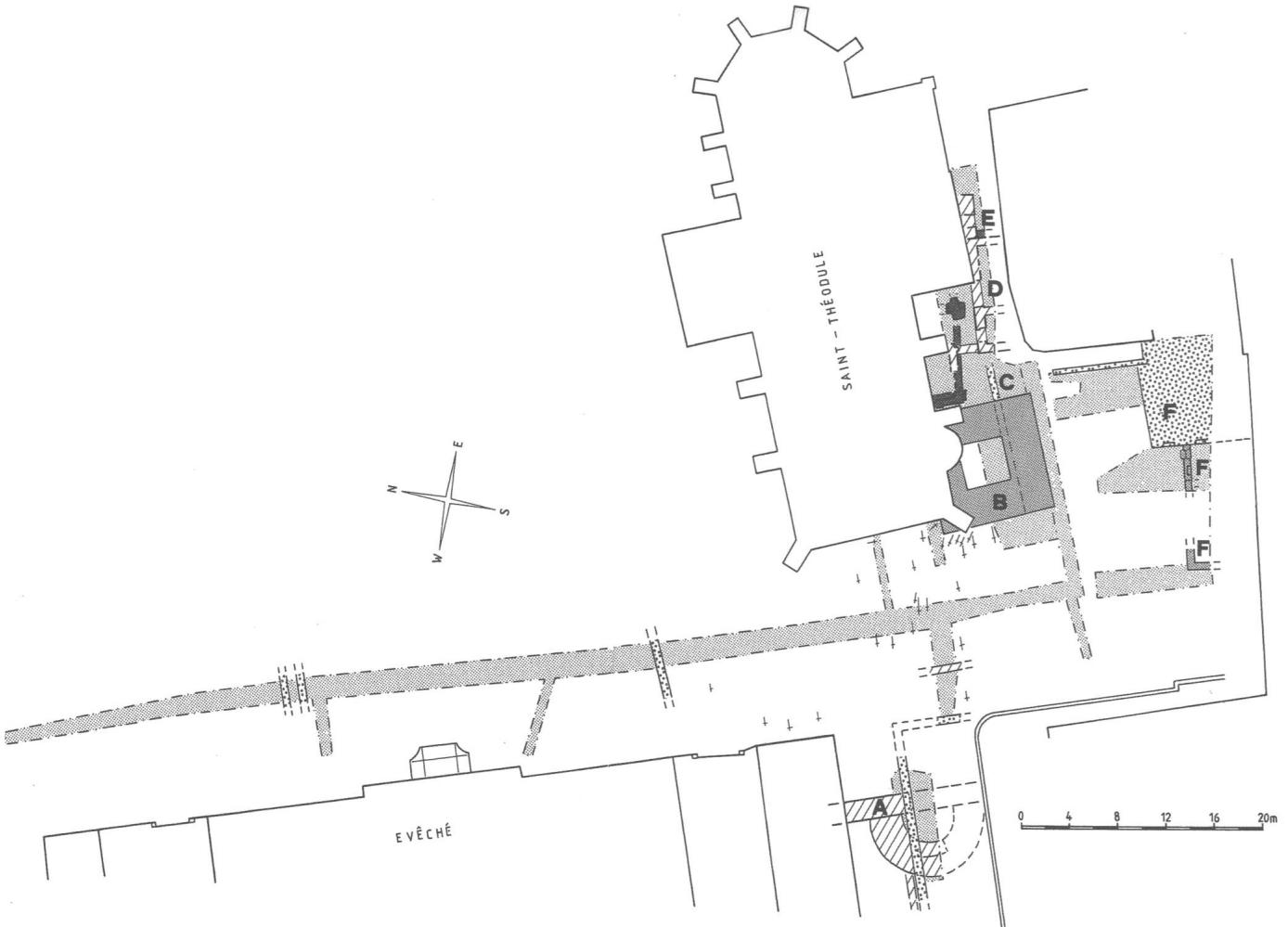


Fig. 1,a. La zone excavée. A enceinte de la ville avec tour de défense semi-circulaire détruite en 1838 ; B base du clocher de l'église jamais achevée ; C mur sud du bûcher de l'Etat détruit en 1925 ; D mur nord de la maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard ? ; E mur avec porte centrale (portail) donnant accès à l'ancienne église ; F caves détruites entre 1859 et 1880 ; b église St-Théodule. En vert : plan du sanctuaire carolingien ; en noir : plan de l'église gothique ; en rouge : sacristie construite au 17^e siècle. Les hachures représentent la zone d'intervention de F.-O. Dubuis entre 1960 et 1964. D'après Vallesia 45, 1990, 564 (a) ; d'après Sedunum Nostrum no 69, 2000, 27, retravaillé par E. Evéquoz et autres (b).

1. Introduction

Cette recherche s'inscrit dans la continuité d'un travail amorcé par Aline Héritier en 2004 à propos des céramiques d'époque moderne découvertes dans et aux abords de l'église St-Théodule de Sion (fig. 1)¹. Il a été réalisé sous la responsabilité du musée cantonal d'histoire à Sion².

Longtemps négligés par les chercheurs, ce n'est que récemment, devant les lacunes entourant la chronologie fine et les lieux de production de ces objets, que les archéologues ont commencé à s'intéresser aux vestiges mobiliers d'époque moderne³. Jusqu'ici, seuls les ensembles de Collonges VS-Arbignon⁴, antérieur au début du 19^e siècle, et de Pfynigt⁵, attribué au plus tard à la première moitié du 18^e siècle, étaient connus pour cette période en Valais⁶. L'étude ci-présente permet donc de poser les premiers jalons de la recherche concernant la céramique du 19^e siècle dans les régions alpines de Suisse occidentale.

Plusieurs questions fondamentales se posent par rapport au corpus découvert à St-Théodule. Pour quelle raison est-il présent dans le sol de l'édifice médiéval ? Quels en étaient

les propriétaires ? Quelle est son attribution chronologique précise ? Où cette céramique a-t-elle été fabriquée ? Ces questions sont de poids étant donné qu'à l'heure actuelle aucun atelier de potier n'est connu en Valais postérieurement à l'époque romaine. Afin d'y répondre, une démarche globale, incluant les sources historiques et les données archéologiques, s'avère primordiale. L'examen des fragments sous un angle technologique permettra de distinguer différents types de pâtes et de mettre en lumière les techniques de montage et de décor. La comparaison du corpus d'analyse avec les vases de Pfynigt et de Collonges-Arbignon ainsi que sa mise en parallèle avec des découvertes suprarégionales en contexte helvétique, en particulier pour les cantons de Berne et du Jura, serviront à affiner cette datation. Les objets étudiés seront également rapprochés des productions haut-savoyardes voire piémontaises afin d'essayer de localiser des sites de production ou de mettre en évidence d'éventuels liens commerciaux.

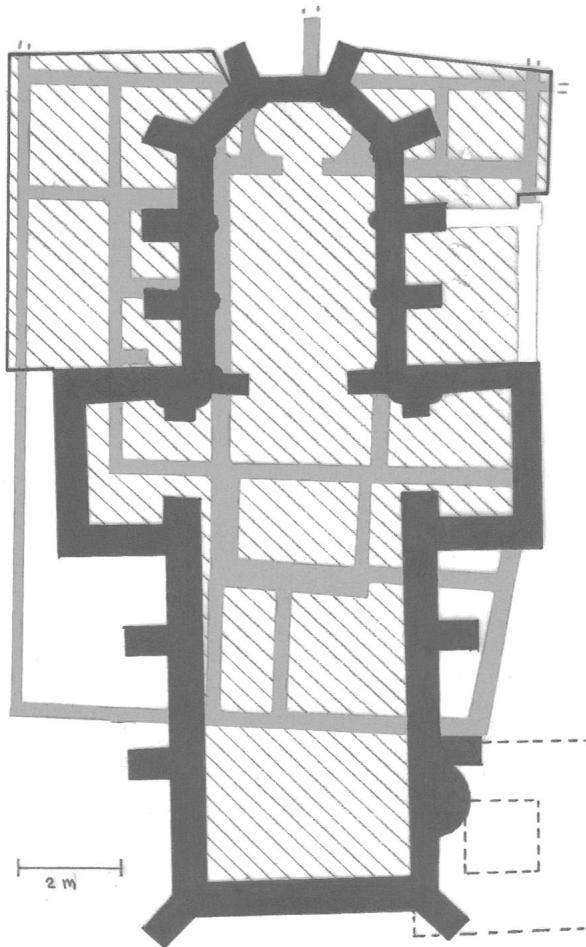


Fig. 1,b. Eglise St-Théodule. En gris : plan du sanctuaire carolingien ; en noir : plan de l'église gothique ; en blanc : sacristie construite au 17^e siècle. Les hachures représentent la zone d'intervention de F.-O. Dubuis entre 1960 et 1964. D'après Sedunum Nostrum no 69, 2000, 27, retravaillé par E. Evéquoz et autres.

2. Contexte historique

Avant d'approcher plus concrètement la céramique de St-Théodule, il nous paraît nécessaire d'évoquer de manière succincte quelques événements marquants de l'histoire du 19^e siècle en Europe et en Valais.

En Europe, les récentes avancées technologiques, sous l'impulsion du Siècle des Lumières, bouleversent les modèles de production. La mécanisation progressive de la chaîne opératoire favorise l'émergence de fabrications de masses et séries. Parallèlement, la découverte du Nouveau Monde, l'impérialisme colonial et le développement des voies de communication donnent accès à de nouveaux marchés et introduisent de nouvelles habitudes alimentaires, notamment la consommation du thé et du café. Sur le plan sanitaire, les préoccupations hygiénistes gagnent le devant de la scène au fur et à mesure de l'accroissement démographique. Ceci engendre des besoins jusqu'ici inconnus au sein de la population, besoins dont l'assouvissement sera facilité par l'important essor économique caractéristique de cette période. L'entrée dans l'ère industrielle devient donc

synonyme de diversification des produits finis et préfigure l'avènement de la société de consommation.

En Valais, cette période est marquée par plusieurs changements politiques. Après la chute de l'Ancien Régime, la République des Sept-Dizains (fondée en 1634) s'agrandit à Dix-Dizains et intègre la République helvétique (1798-1802). Suit une période d'indépendance (1802-1810) avant que le Valais ne soit incorporé à l'Empire Napoléonien en tant que Département du Simplon (1810-1813). La chute de l'Empire en 1815 marque la naissance du canton et son entrée dans la Confédération. Ces nombreux bouleversements politiques provoquent l'extension du réseau de communication qui se manifeste par la construction de la route du Simplon entre 1801 et 1805. Cet axe routier, bien que capital, ne suffit toutefois pas à transformer l'économie locale qui reste avant tout rurale. A partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'arrivée du chemin de fer conjuguée à l'émergence et au développement du tourisme, joueront un rôle décisif pour l'accroissement économique du canton⁷. Selon toute logique, cette évolution se reflète dans la vaisselle d'usage.

3. Données archivistiques

La première question soulevée dans le présent travail concerne la présence de céramique moderne, en position secondaire, dans les sédiments qui couvrent les fondations de l'église et sur lesquels la place attenante est aménagée. Les sources archivistiques et la littérature ont été sollicitées à cet effet⁸. Quatre fonds d'archives ont été rapidement dépouillés : ceux de l'Evêché (AES), du Chapitre (ACS), de l'Etat (AEV) et de la Commune (AC Sion). Les fonds de l'Evêché, détruits lors de l'incendie qui ravagea le nord-est de la ville en 1788, n'ont pas conservé de document utile à notre recherche⁹. Ceux du Collège du Chapitre contiennent les données relatives à l'église elle-même, alors que l'Etat et la Commune ont préservé les anciens plans cadastraux¹⁰. Nos recherches ont été orientées selon deux axes : le développement de l'église St-Théodule et l'évolution urbanistique du quartier environnant au cours du 19^e siècle¹¹.

3.1 Développement de l'église St-Théodule

L'église St-Théodule, bordée au nord-est par la cathédrale Notre-Dame, est située dans l'enceinte des remparts, en lisière ouest de la ville médiévale. Selon la littérature, l'édifice est reconstruit sous l'épiscopat de Mathieu Schiner après démolition du bâtiment médiéval. Ces travaux débutent au cours du premier quart du 16^e siècle (1514, construction du chœur gothique et consécration de l'autel). Ils se poursuivent au 17^e siècle (aménagement de la nef et des chapelles latérales) et s'achèvent par le voûtement de la nef et de la chapelle nord ainsi que l'ajout de la sacristie au sud du chœur (fig. 1,b; 2)¹².

Les céramiques étudiées présentent un faciès moderne. Ceci, compte tenu de la chronologie des travaux de recons-

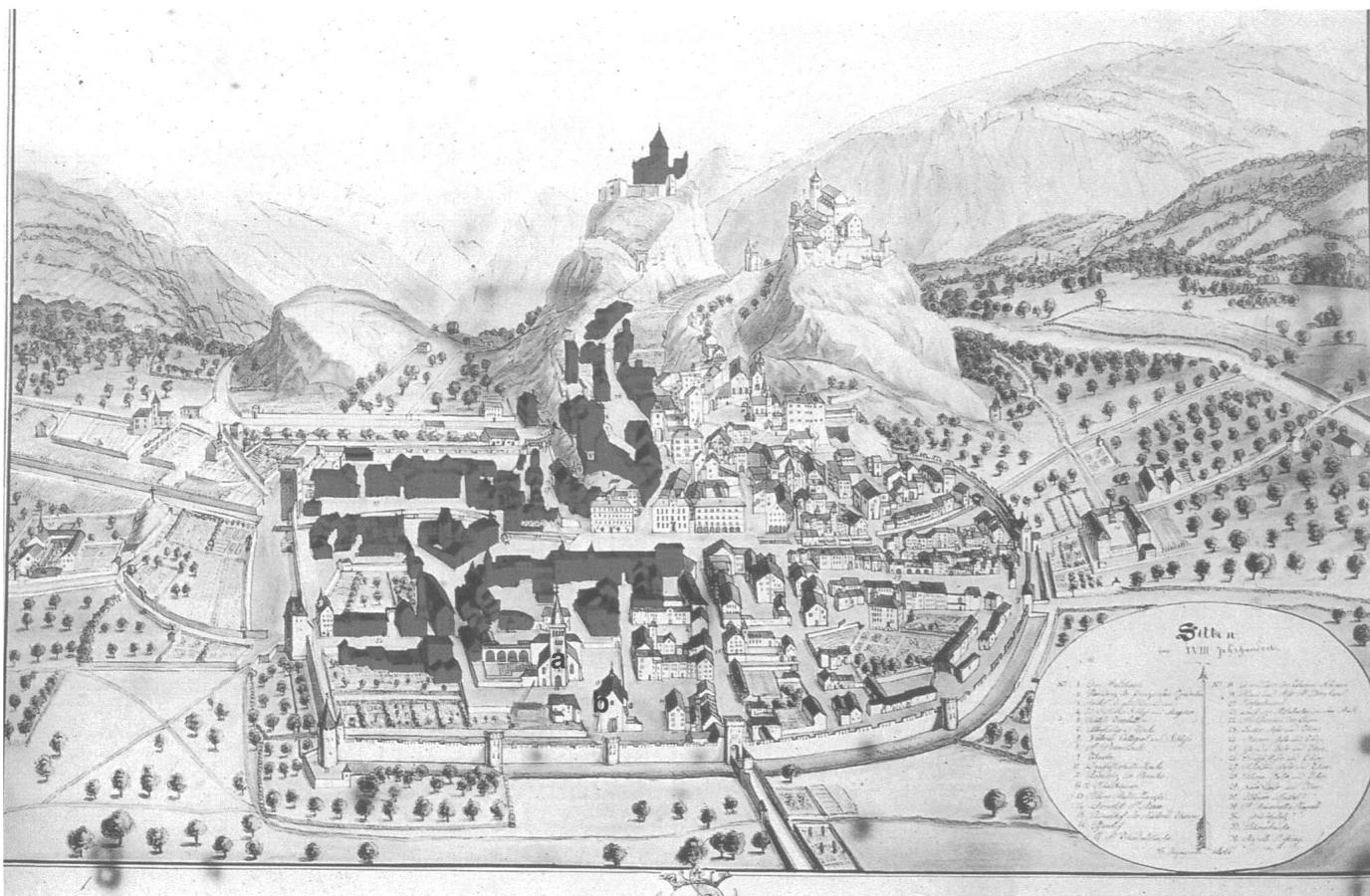


Fig. 2. Plan visuel 1781-1785 lavis attribué à Antoine-Gabriel de Torrente. a cathédrale Notre-Dame ; b église St-Théodule. En foncé, les bâtiments détruits lors de l'incendie de 1788. Photo Musées cantonaux 1781-5194.

truction de l'église, permet de considérer la fin du 18^e siècle comme *terminus post quem* pour leur datation. Les récipients ont donc vraisemblablement été enfouis lors d'une réfection de l'édifice entre la fin du 18^e siècle et le troisième quart du 19^e siècle. Les documents d'archives apportent plusieurs éléments permettant d'étayer cette hypothèse. Tout d'abord, les Calendes datées respectivement des 8 et 9 juillet 1845 ainsi que du 10 juillet 1862 font état, d'une part, de la nécessité d'effectuer de grandes réparations à St-Théodule, d'autre part donnent un aperçu détaillé des rénovations envisagées¹³. Celles-ci concernent tant les bancs, que le sol, la nef, le chœur et les fenêtres de l'édifice. La mise en œuvre de ce projet est différée en raison de son coût¹⁴. Plus tard, le 2 septembre 1872, le collège religieux propose de suspendre les célébrations à St-Théodule et de les transférer à la cathédrale où les Offices Divins seraient dits alternativement en français et en allemand pour le Temps Ordinaire et pour les Vêpres¹⁵. En cas d'acceptation par le Conseil de Ville, le transfert serait mis en œuvre durant une année¹⁶. Lors de la séance du 18 novembre 1872, celui-ci décide de ne pas s'opposer au projet de la Vénérable Institution et précise qu'il interviendra si le bâtiment est laissé à l'abandon¹⁷. Le Conseil de Ville ne fait par la suite plus référence à cette église. Enfin, dans son édition du 12 décembre 1873, *La Gazette du Valais* relate la célébration du culte divin à St-Théodule, signalant par là-même

l'utilisation régulière de l'édifice religieux. Si les comptes du Collège ne permettent pas de mieux préciser la date de mise en œuvre des travaux, des rénovations sont attestées par les compléments d'Antoine-Louis de Torrenté aux mémoires du Dr. Bonaventure Bonvin : « 41. La cathédrale a été ornée de vitraux coloriés gothiques. L'église Saint-Théodule a reçu des bancs nouveaux et uniformes en place de la bigarrure des bancs de famille. »¹⁸ Par la suite, les réfections de l'édifice se poursuivent, mais ne concernent que ses façades. Au vu de ces informations, les années 1872-1873 paraissent correspondre à la période d'enfouissement des céramiques modernes et, par conséquent, apportent un *terminus ante quem* pour notre corpus d'étude.

3.2 Evolution urbanistique des environs de St-Théodule

Suite à l'incendie de 1788, d'importantes reconstructions doivent être entreprises dès la fin du 18^e siècle, en particulier dans le nord-est de la ville entièrement ravagé. Celles-ci permettent aux autorités de repenser le plan urbain afin d'une part de faciliter la circulation au sein de la ville en réorganisant les axes de communication, d'autre part d'améliorer la salubrité des lieux et de planifier l'extension de l'agglomération pour absorber l'accroissement démogra-



phique¹⁹. La ville de Sion entame sa métamorphose. Dans les environs de St-Théodule, plusieurs transformations d'envergure sont réalisées au cours du siècle, comme en témoignent les plans cadastraux de 1813 et 1859, le plan parcellaire de 1876 et la vue générale de la ville entre 1865 et 1875 (fig. 3-6).

En 1838, sur le flanc occidental de la ville, le rempart médiéval est détruit, en faveur de l'aménagement de la place du marché, du palais épiscopal et du couvent des Ursulines²⁰. Au nord de l'église, la maison du curé est arasée pour permettre l'agencement de la place de la cathédrale (fig. 3.4). Au sud de l'église, les habitations, sises en vis-à-vis de la façade sud de l'ancienne maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard, sont démolies entre 1859 et 1876, afin d'élargir la ruelle (fig. 4-6)²¹.

Il paraît dès lors plausible que, pour des raisons économiques, ces déblais de constructions aient été recyclés comme remblais lors des travaux de rénovation de l'église et de l'aménagement du parvis et de la place de St-Théodule. En effet, ceux-ci sont disponibles en quantité à un moment où les caisses du Chapitre souffrent de l'étatisation des biens appartenant aux communautés religieuses tandis que celles de l'Etat sont passablement sollicitées par les reconstructions liées à l'incendie de 1788 et par la réorganisation urbaine en cours²².

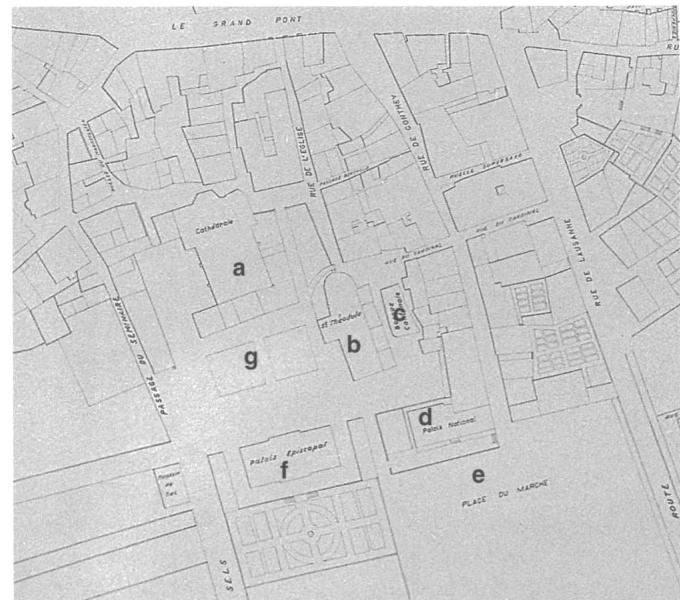


Fig. 5. Plan parcellaire du quartier de St-Théodule daté de 1876. a cathédrale Notre-Dame ; b église St-Théodule ; c maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard ; d Palais du Gouvernement, anciennement couvent des Ursulines ; e palais épiscopal ; f place de la cathédrale. AC Sion, S5-3 (183).

4. Données archéologiques

Les premières investigations archéologiques dans l'église sont réalisées entre 1960 et 1964 sous la responsabilité de l'abbé François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal (1971-1986). Les fouilles s'étendent sur toute la surface du bâtiment (nef, chœur, transepts, sacristie). L'extension de l'intervention aux abords extérieurs nord et sud du chœur permet l'observation des contreforts de la construction. Lors de l'excavation du sol de l'édifice, un lot de céramiques romaines et modernes ainsi que d'importants vestiges romains, carolingiens et médiévaux sont mis au jour. La céramique moderne provient du remblai de pose du dallage de surface constituant le niveau de circulation de l'église en 1960-1964 et qui sert de niveau de référence pour les travaux de F.-O. Dubuis. Ce remblai, au mieux décrit comme « chaille », recouvre le niveau de sol datant des travaux de Ruffener en 1516. Son épaisseur varie : 20 cm dans la nef, 30 cm dans la chapelle sud et 60 cm dans la chapelle nord²³. La céramique moderne qui en est issue provient de l'ensemble de la zone d'intervention (fig. 1,b)²⁴. En 1988, la surveillance de l'aménagement de la rampe d'accès à la place de la Planta et du parvis de l'église par le bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg Lehner permet de compléter ces données (fig. 1,a)²⁵. La céramique moderne recueillie lors de cette campagne provient, dans une large majorité, des remblais de démolition qui couvrent les vestiges de la tour semi-circulaire du rempart, détruite en 1838. L'épandage de ces remblais semble atteindre le pied du contrefort sud-ouest de l'église²⁶. Au-dessus du niveau d'arasement de cette tour, le dépôt se compose de deux strates distinctes, appelées « démolition inférieure » et « démolition supérieure »²⁷. Les documents d'archive permettent d'interpréter la strate inférieure comme le niveau de démolition de la tour du rempart en 1838 (fig. 3.4). L'observation du développement des couches stratigraphiques de ce quartier est complétée par trois sondages, entrepris en 1989 par ce même bureau sur la place sise au sud de l'église. Le sommet de la stratigraphie y est constitué d'une épaisse couche de remblais de constructions de 3 m environ, dont la base, courant le niveau de l'époque romaine, est composée de déchets de pierre attribués à la reconstruction de l'édifice au 16^e siècle. En limite méridionale de l'esplanade, les restes de plusieurs caves construites après le 16^e siècle ont été relevés au nord des maisons actuelles (fig. 1,a, F)²⁸. Ils correspondent aux habitations démolies entre 1859 et 1876 (fig. 4.5)²⁹. En effet, dans leur récit, le Dr. Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté précisent : « 19. *Les petites maisons du procureur Zufferey et autres au sud de l'église Saint-Théodule ont été rasées ; la maison dite du Saint-Bernard, convertie en banque (après 1859). Les ateliers de charron, tonnelier, etc. ..., adossés à l'intérieur des remparts occidentaux en face de l'église Saint-Théodule, ont disparu pour faire place à un couvent des ursulines (1838-1840), converti après la chute du Sonderbund en l'hôtel du Gouvernement (1850).* »³⁰ Ces dires sont confirmés par les plans cadastraux (fig. 3.4) et le plan parcellaire

de 1876 (fig. 5). Ceci laisse penser que l'épais remblai de 3 m d'épaisseur se compose de deux voire trois recharges successives appartenant aux différents épisodes de réaménagement de la place, à savoir la construction de l'église au 16^e siècle, les destructions liées à l'aménagement du Palais Episcopal en 1838-1840 et la destruction des bâtiments sis au sud de la Banque Cantonale entre 1859 et 1876³¹.

5. Mobilier céramique

L'étude des céramiques a pour objectifs d'affirmer ou d'inflammer l'hypothèse relative à l'existence d'un atelier de potier non loin de l'église, d'étayer et d'affiner la chronologie proposée à la lumière des documents d'archive et de mettre en évidence d'éventuels lieux de production. Pour répondre à ces questions, nous sommes partis du principe que chaque atelier, bien que bénéficiant des mêmes avancées techniques pour la mise en forme des vases, possède ses propres secrets de fabrication quant à la provenance et au mélange de la pâte argileuse, à la coloration de l'émail de couverture et à la réalisation du décor. Après dessin, les fragments ont donc été documentés et classés sous un angle technologique. La présentation des céramiques, tant au niveau du texte que du catalogue, suit ce classement.

5.1 Définition du corpus

602 tessons ont été attribués à l'époque moderne. Six fragments d'enduits et un segment de tuile ont été exclus de l'étude. Quatre terres-cuites architecturales sont des fragments de catelles de poêle. Pour les céramiques, deux fragments manquent, une pièce a perdu son numéro d'inventaire et une autre présente une double numérotation. L'ensemble, après remontage, concerne 149 individus (NMI), dont 22 profils complets ou presque complets et deux vases qui regroupent des fragments issus des fouilles Dubuis et des fouilles Lehner (cat. 51 et 52)³². A ceux-ci s'ajoutent deux catelles de poêles, six enduits et une tuile, soit un total de 158 individus. L'importance des remontages, le nombre de profils restitués, de même que les cassures fraîches observées sur les tessons indiquent que ces récipients n'ont que peu été déplacés après fragmentation, éventuellement brisés *in situ*, et qu'ils ont été enfouis en un seul épisode.

Les céramiques ont été produites de manière mécanique et cuites selon un processus à cuisson et post-cuisson oxydante donnant à l'argile une coloration claire sur toute l'épaisseur du tesson. La pratique de l'enlèvement au fil est attestée par la présence de lignes concentriques caractéristiques sous le fond de vases (cat. 52, 61 et 98) et la couverte glaçurée a été appliquée par trempage. Aucune signature ni marque de fabrique n'a été relevée.



Fig. 6. Vue générale de la ville de Sion vers 1865-1875. a cathédrale Notre-Dame ; b palais épiscopal ; c église St-Théodule ; d Palais du Gouvernement. AC Sion, MM div. -N402, AVIA, 1865-1875.

5.2 Un atelier de potier ?

Dans son rapport de stage, Aline Héritier évoque la présence de ratés de fabrication³³. S'appuyant sur le témoignage du Dr. Bonaventure Bonvin et de son neveu Antoine-Louis de Torrenté, elle envisage l'installation, à l'ouest de l'église, contre le rempart, d'un atelier de production³⁴. Pour répondre à la question relative à un éventuel fonctionnement du dépôt de St-Théodule comme tessonier, nous avons procédé à l'examen macroscopique des fragments³⁵. En effet, tout site de production se caractérise par la présence d'importants rejets regroupant les produits défectueux, écartés de la chaîne opératoire car inutilisables et/ou impropre à la vente. Ces déchets se rapportent à toutes les étapes de fabrication, de l'objet à peine ébauché au produit fini.

Dans un atelier de potier, il s'agit principalement de récipients qui se sont amalgamés, déformés ou ont brûlé, voire « fondu » en cours de cuisson, suite notamment à un problème de chauffe. Ceux-ci sont absents de l'ensemble étudié, de même que les pernettes et autres cazettes utilisées pour séparer les récipients à l'intérieur du four³⁶. Par contre, plusieurs défauts de fabrication ont été relevés sur les spécimens du corpus. Ils touchent la mise en forme du vase (forme du récipient et/ou décor) et sa cuisson (pâte). Ainsi, un bec verseur peut-il être irrégulier, malformé (cat. 72) ou placé de biais par rapport à l'axe du vase (cat. 51). L'assiette

cat. 42 présente un profil irrégulier, alors que la couverte vernissée, trop épaisse, masque le décor au barolet de la jatte cat. 72. Son application sur une peinture d'engobe insuffisamment sèche la fait fuser (cat. 42 et 70), attestant par là même l'emploi du procédé de mono-cuisson pour la fabrication de la céramique commune. Des coulures (cat. 77, 79, 80 et 116) ou des projections (cat. 82) de glaçure et/ou d'engobe, voire des empreintes de doigts (cat. 81 et 100) apparaissent à plusieurs reprises sur la face non décorée. Les problèmes relatifs à la cuisson se traduisent par des pâtes « sandwiches » dues à une ré-oxydation incomplète de l'argile en fin de cuisson (cat. 5, 9, 11, 14, 16, 26, 27, 60, 79, 104, 111 et 126, ainsi que Th60/0026-2 non catalogué) ou par des glaçures d'aspect bulleux (cat. 16, 57 et 66 ainsi que Th60/0026-2 et Th60/1374-60 non catalogués), voire grumeleux (cat. 91, de même que Th60/0894-32 ; Th60/0894-32b et Th60/0894-48 non catalogués)³⁷. Notons encore que certains fragments se délitent (cat. 17, 23 et 39). Ce défaut peut être imputé soit à un séchage trop important de la pièce avant l'exécution des travaux de finition précédant la cuisson, soit être induit par les conditions d'enfouissement. Etant donné l'aspect général des fragments, nous privilégions un défaut de fabrication. Les imperfections relevées altèrent certes la qualité des vases, mais n'empêchent aucunement leur utilisation. Ils les rendent simplement plus fragiles, voire moins esthétiques et

moins pratiques. Ces observations technologiques reflètent plus l'image d'une céramique de deuxième ou troisième choix, vendue à moindre coût, conformément à l'usage, que les rebuts d'un atelier de potier³⁸. Cette interprétation est renforcée par la forte usure de certains vernis (Ind. 91 non catalogué) et les noircissements de surface provoqués par l'usage (cat. 4, 8, 62 et 99)³⁹. De plus, plusieurs tessons portent les traces de réparations anciennes réalisées à l'aide d'agrafes (cat. 42, 52, 61, 70 et 97, ainsi que Th60/0637-2 non catalogué)⁴⁰.

Enfin, la fonction initiale de trois vases a été détournée. Le fond du pot à pharmacie cat. 100 et de la forme indéterminée cat. 116 a été perforé afin de permettre l'écoulement d'un trop plein de liquide. Ceci témoigne de leur réaffectation comme pots à plantes. De la même manière, un jeton (cat. 92) a été découpé dans le fond d'un vase.

Au vu de ces observations, le fonctionnement du dépôt de St-Théodule comme tessonier peut être exclu et l'hypothèse de l'installation d'un atelier de potier dans les environs de l'église réfutée. A nos yeux, cet ensemble reflète plutôt la composition du vaisselier d'habitations privées et s'accorde avec la perception de l'évolution du quartier telle qu'elle apparaît à travers les sources historiques et les développements stratigraphiques relevés dans la documentation archéologique.

5.3 Définition des formes

Les remontages et le dessin des céramiques ont permis de restituer les formes des vases composant le corpus d'étude (tab. 1). Leur distribution fonctionnelle offre un reflet des us et coutumes de l'époque : ainsi les formes ouvertes (48%) dominent largement par rapport aux formes fermées (18%). Les récipients sont principalement réservés à la préparation et/ou au service des aliments (26%) ainsi qu'au stockage des denrées (16%). La vaisselle culinaire, de même que le service des boissons sont peu présents, avec respectivement 3% et 14% des individus. Cette répartition est représentative du vaisselier de la période moderne, vaisselier au sein duquel se côtoient les conteneurs en cuivre, en bois, en étain et en céramique. A cette période, les contenants culinaires sont en cuivre, hormis certaines pièces spécifiques en terre-cuite. La vaisselle de préparation et de présentation est traditionnellement en bois ou en terre-cuite. Elle sera progressivement remplacée par l'étain, plus résistant, en particulier pour le service à boire⁴¹. Le changement des habitudes alimentaires se traduit par l'apparition de nouveaux récipients qui composent le service à thé et à café. Enfin, les préoccupations hygiénistes du 19^e siècle entraînent l'apparition du nécessaire de toilette (3%).

5.4 Définition des groupes technologiques

Parallèlement aux changements des habitudes de consommation, l'évolution des techniques de production favorise l'émergence de nouveaux groupes technologiques. Au sein du corpus étudié, trois sous-groupes apparaissent : la poterie, la faïence et la porcelaine (pour la répartition, voir tab. 2). Le groupe des céramiques poreuses, largement majoritaire, atteint 93% des individus dont seulement 5% de faïence. A l'opposé, les céramiques non poreuses font une timide apparition par le biais de la porcelaine (1%), tandis que le grès est totalement absent.

Cette distribution est révélatrice à la fois d'une période chronologique et d'un niveau de vie. En effet, si les techniques de fabrication du grès sont connues en milieu germanique dès le 14^e siècle, la production de la porcelaine et de la faïence en Europe voit le jour au 18^e siècle⁴². Avant la mécanisation des chaînes de production, au 19^e siècle, la distribution de ces produits est réservée à quelques privilégiés. Par la suite, la diminution des coûts de fabrication obtenue par les avancées technologiques se répercute sur les prix de vente et favorise la diffusion de ces récipients. Dès la deuxième moitié du 19^e siècle, ils vont peu à peu supplanter la poterie traditionnelle. La faible représentation de ces types dans le corpus étudié constitue dès lors un argument important pour une datation de l'ensemble avant le dernier quart du 19^e siècle. En outre, la répartition des groupes techniques reflète aussi les habitudes et le pouvoir d'achat des consommateurs. Dans le cas présent, une partie des maisons sises au sud de la maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard appartenait à un monsieur Zufferey procureur⁴³. Le recensement des habitants de la rue de Conthey en 1850 ne relève sous ce nom que M. Alexandre Joseph Zufferey, procureur, né en 1769. Celui-ci bénéficie des services de deux domestiques Mme Josette Sierro, née en 1815, et Mme Antoinette Bergoin, née en 1800 et originaire de Savoie. Ces informations semblent indiquer que le quartier était occupé par des personnes relativement aisées et qui appartenaient sans doute à la classe moyenne. L'emploi de céramique de seconde catégorie, l'importante usure de certains récipients et les réparations observées, laissent penser que les propriétaires ne disposaient pas pour autant des moyens leur permettant d'acquérir de la vaisselle de luxe. Si tel était le cas, ceux-ci ne sont pas représentés dans le corpus étudié⁴⁴.

5.4.1 Céramique poreuse

La céramique poreuse a été répartie en deux sous-groupes sur la base du mélange argileux utilisé pour sa fabrication : poteries et faïences⁴⁵.

5.4.1.1 Poteries

Le groupe des poteries rassemble des vases produits à partir d'argiles ferrugineuses de couleur rouge orangé, à dégraissant fin. Les récipients sont cuits en une seule opération à une température de 900°C. La poterie peut être glaçurée ou

Utilisation	% Ind.	Forme	Vernissé	Non vernissé	Faïence fine	Faïence stannifère	Céramique à peinture sous glaçure	Faux grès	Porcelaine	Total (Ind.)
Préparation / service des aliments	26	Jatte	17			1				18
		Ecuelle	5							5
		Plat	4		1					5
		Assiette	9		1	1				11
		Soupière	1							1
Service boisson	14	Bol	7							7
		Tasse				1	1		1	3
		Sous-tasse ?	5		2					7
		Cafetière	1							1
		Cruche ?	2					1		3
Cuisson	3	Couvercle	3							3
		Marmite	1							1
Stockage	16	Pot	17							17
		Pot à pharmacie	1							1
		Toupine ou tabatière	2							2
Hygiène, soins corporels	3	Broc à eau	2							2
		Bassine	1							1
		Pot de chambre	1							1
Décoration	5	Pot à plantes	3	4						7
		Cache pot	1							1
		Soucoupe	1							1
		Tirelire	1							1
Indéterminé	32	Indéterminé	40	2	1		4	1	1	49
Jouet	1	Jeton	1							1
Total	100		126	6	5	3	5	2	2	149

Tab. 1. Répartition des formes céramiques (Ind.) par type technologique, forme et destination.

non, mais dans l'ensemble étudié la première catégorie domine très nettement avec 80% des individus.

Poterie non glaçurée : Les récipients non vernissés sont rares et concernent quatre individus de forme ouverte (cat. 1-4). Les vases cat. 1 et 2 présentent une forme cylindrique à lèvre triangulaire, alors que le récipient cat. 3 se distingue par une lèvre droite et une panse tronconique. Des pièces comparables figurent respectivement parmi les découvertes de Berne-Brunngasshalde, Jegenstorf et Steffisburg⁴⁶. Les observations réalisées en contexte bernois et jurassien ont démontré que les céramiques non vernissées ont souvent été utilisées dans le cadre du jardinage⁴⁷. Leur morphologie n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle des actuels pots à plantes. La face interne de ces vases est parfois enduite d'un engobe de fond (cat. 4). Dans le cas présent, sa couleur jaune constitue une exception à St-Théodule où les engobes de fond sont soit blancs, soit rouge foncé. Elle pourrait fournir un indice quant à l'origine de ce récipient, car de telles productions sont mentionnées en contexte savoyard⁴⁸.

Poterie glaçurée : La poterie glaçurée regroupe des récipients dont les parois sont imperméabilisées à l'aide d'un vernis plombifère brillant, appliqué par trempage comme l'attestent les défauts observés sur le récipient cat. 72⁴⁹. Cette couverte a pour rôle d'en faciliter l'entretien et de préserver les saveurs en évitant la pénétration des aliments dans la surface poreuse du vase. Suivant la qualité de l'argile, le vernis est déposé sur cru ou sur une couche d'en-

Groupe	Sous-groupe	Nbre frag.	% Frag.	Nbre Ind.	% Ind.
Céramique poreuse	Poterie vernissée	540	90	126	80
	Poterie non vernissée	16	3	6	4
	Céramique à peinture sous glaçure	11	2	5	3
	Faux grès	2	0	2	1
	Faïence stannifère	3	0.5	3	2
	Faïence fine	15	2	5	3
Céramique non poreuse	Porcelaine	3	0.5	2	1
	<i>Sous-total</i>	590	98	149	94
Terre cuite architecturale	Enduit	6	1	6	4
	Tuile	1	0	1	1
	Catelle de poêle	5	1	2	1
	<i>Sous-total</i>	12	2	9	6
Total		602	100	158	100

Tab. 2. Répartition des fragments par groupe technologique.

gobe afin d'améliorer son adhérence. Pour diversifier leurs productions, les potiers ont tour à tour joué avec la couleur de la glaçure et/ou de l'engobe de fond. Ainsi retrouve-t-on des récipients jaune, rouge, vert, brun, manganèse (brun violet très foncé) et rose, fabriqués indifféremment selon l'une ou l'autre technique. Les vases sont parfois agrémentés de motifs floraux (cat. 81, 86, 87 et 108) ou géométriques (lignes ondées, filets, points ; cat. 12, 40-42, 45, 70, 72-77, 79, 80, 82-83, 91, 93, 97, 114 et 123-124) peints à l'engobe blanc ou brun rouge appliqué au barolet. Ce dessin peut ensuite être retravaillé au peigne (cat. 74 et 84-86), au sgraffito (cat. 47 et 87) ou recouvert de glaçures multicolores (cat. 110). D'autres procédés consistent à projeter des particules ferro-manganiques (cat. 17, 88 et 113) ou des gouttes d'engobe sous la glaçure (cat. 31). A St-Théodule, l'ornementation peinte au barolet est positionnée sur la lèvre et sur la descente du vase, mais n'apparaît que trois fois sur le fond (cat. 81 et 86, ainsi que Th60/1374-165 non catalogué ; fig. 7)⁵⁰. Par contre, les décors par projections s'étendent sur toute la surface du récipient.

Poterie à glaçure transparente jaune sur cru : Ce groupe technologique se subdivise en cinq sous-groupes.

Le premier est constitué de quatre récipients glaçurés sur une seule face (cat. 6, 13, 18 et Ind. 134 non catalogué). Ils sont fabriqués à partir d'une pâte contenant de nombreuses inclusions de gros dégraissant. Un plat à aile plate, très fragmenté, n'a pas été dessiné (Ind. 134, fig. 8). Les pièces similaires mises au jour à Porrentruy JU-Grand'Fin portent également un décor géométrique positionné sur l'aile et le sommet du bassin, mais le motif diffère⁵¹. Ce type de plat apparaît dès le 16^e siècle et reste en usage jusqu'au 19^e siècle. L'écuelle à collerette cat. 6, aussi présente à Porrentruy-Grand'Fin, complète la panoplie de la vaisselle de préparation/présentation des aliments présents dans ce sous-groupe⁵². Le couvercle encastré cat. 13 trouve de nombreux parallèles tant en contexte jurassien que bernois où les premiers spécimens sont connus dès 1770-1780⁵³. Les traces de feu observées à sa surface sont sans doute à mettre en relation avec son usage dans un cadre culinaire. Les vases de ce sous-groupe s'apparentent aux productions jurassiennes de Bonfol. Ces ateliers, en activité au plus tard entre 1544 et le début du 20^e siècle, sont notamment connus pour avoir travaillé une argile réfractaire non calcaire, comportant un abondant dégraissant⁵⁴. Réputés pour leur céramique culinaire, ils ont largement exporté leurs productions, avec, pour corollaire, l'émergence d'imitations⁵⁵. Faute d'analyse des pâtes, nous ne pouvons pas attribuer sans équivoque ces spécimens aux productions jurassiennes⁵⁶. Nous utiliserons donc le terme de « style Bonfol ». L'individu cat. 17 est rattaché à un *deuxième sous-groupe*. Il se différencie des récipients précédents par l'emploi d'une pâte à dégraissant fin, une couverte intérieure/extérieure et une ornementation externe par projection de particules ferro-manganiques. Sa forme évoque celle d'un pot à bec verseur mis au jour à Niedfluh BE⁵⁷. Ce procédé décoratif fait son apparition à la fin du 18^e siècle et est observé de manière récurrente dans les corpus céramiques du 19^e siècle : Niedfluh, Berne-Brunngasshalde, Porrentruy

JU-Grand'Fin ou encore Rebeuvelier JU-La Verrerie⁵⁸. Il fournit un bon indice chronologique pour la période et reste en vogue jusqu'à la fin du 19^e siècle⁵⁹.

Le troisième sous-groupe rassemble six exemplaires dont la ré-oxydation post-cuisson est incomplète. La couverte d'un jaune soutenu, sans doute colorée à l'antimoine, appliquée sur leur surface grisâtre leur confère un aspect légèrement verdâtre⁶⁰. Trois formes ouvertes sont à signaler (cat. 5, 9, 11 et 14). La jatte à bord épaisse en bandeau cat. 9 est dotée d'un petit bec verseur favorisant son utilisation pour la préparation et/ou le service des denrées liquides. Le service à thé ou à café est illustré par la sous-tasse à aile plate cat. 11 aussi relevée à Porrentruy-Grand'Fin⁶¹. Enfin, le pot à plantes sur pied annulaire cat. 5 reste sans parallèle. Un reste d'engobe rouge, non glaçuré, est observé sur sa face interne. La fonction culinaire est représentée par une pièce interprétée comme un couvercle encastré à collerette de forme convexe, type C de Porrentruy-Grand'Fin (cat. 14) et par un pot (?) dont la face externe du talon porte des traces de feu (cat. 19)⁶². Finalement, un récipient de stockage (cat. 16) complète l'inventaire des formes attribuées à ce sous-groupe. A l'instar de la sous-tasse cat. 11, il est enduit d'une glaçure intérieure/extérieure et présente de petites tâches brun-noir en surface de l'argile.

Dans *le quatrième sous-groupe* sont réunis des récipients auxquels la glaçure a donné une couleur jaune brun et dont la surface présente un aspect moucheté. Il s'agit de deux jattes à bec verseur (cat. 7 et 10), d'un bol à oreilles (cat. 12) et d'une forme ouverte indéterminée (cat. 8). Les deux jattes sont ornées d'un bandeau d'engobe de fond respectivement brun rouge et blanc. Des décors similaires sont connus à Berne-Brunngasshalde ainsi qu'à Collonges-Arignon vers la fin du 18^e siècle⁶³. Le récipient cat. 10 trouve un parallèle à Porrentruy JU-Grand'Fin⁶⁴. La face interne du bol cat. 12 porte des filets horizontaux et des spirales peintes au barolet. L'ornementation plastique de son oreille de préhension n'est pas sans rappeler un spécimen de Porrentruy-Grand'Fin⁶⁵. Dans la littérature, l'émergence des bols à oreilles est mise en rapport avec le service et la consommation du café dont l'usage, introduit au 17^e siècle, se développe au cours du 19^e siècle.

Un dernier et *cinquième sous-groupe* à pâte orange rosé est illustré par un petit pot (cat. 15). Couvert d'une glaçure interne/externe jaune clair, ce récipient fermé présente une face externe orange dont le décor est constitué de filets peints à l'engobe blanc et d'un bandeau étroit formé d'une alternance de points d'engobe blanc recouverts de glaçure verte et de motifs en S réalisés à l'aide de points de glaçure noire. La face interne est enduite d'un engobe de fond blanc sur toute sa hauteur. Plusieurs vases élaborés selon la même technique ont été mis au jour sur le site jurassien de Rebeuvelier JU-La Verrerie, dont le mobilier céramique est principalement attribué à la fourchette chronologique 1850-1867⁶⁶.

Poterie à glaçure transparente verte sur cru : Trois qualités d'argiles peuvent être mises en évidence dans ce groupe technologique. La première, de couleur rouge orangé, présente une texture très douce et très homogène malgré

l'abondance de dégraissant. Elle est illustrée par une tirelire sur pied (cat. 22) couverte d'un vernis vert très foncé presque brun noir, qui n'est pas sans rappeler la glaçure manganèse. Sa forme évoque celle d'un objet indéterminée de Porrentruy JU-Grand'Fin aussi recouvert de glaçure manganèse sur cru⁶⁷. Plusieurs parallèles sont recensés en contexte neuchâtelois et bernois⁶⁸. Ces objets fantaisie apparaissent de manière récurrente dans les productions de céramiques dès la deuxième moitié du 19^e siècle.

La *deuxième*, de texture plus sableuse, rassemble trois récipients de forme indéterminée (cat. 24, 26 et 27) ainsi qu'une écuelle à bord rentrant (cat. 20) et une jatte à lèvre épaisse (cat. 21). La jatte à lèvre épaisse cat. 21 trouve un parallèle parmi les découvertes de Porrentruy-Grand'Fin⁶⁹. La couverte des deux fonds (cat. 26 et 27) se caractérise par un aspect flou.

Troisièmement, le cache-pot cat. 23 et le pot à panse globulaire cat. 25 sont mis en forme à partir d'une argile beige jaune très sableuse et enduits d'un vernis particulièrement lumineux. Il est appliqué sur toutes les faces du cache-pot cat. 23, y compris sous le fond, non perforé. Ce cache-pot est orné d'un décor plastique de facture plutôt grossière. Selon A. Heege, des récipients en pâte beige jaune recouverts de glaçure verte sur cru sont particulièrement bien représentés en région bâloise, mais leur origine précise demeure inconnue⁷⁰. Les analyses entreprises par E. Faure-Boucharlat ont démontré que plusieurs ateliers ont produit des céramiques à pâte blanche couvertes de vernis vert. Il s'agit notamment des productions de Treffort et Meillonnas (Ain, F), ainsi que d'Etrepigney (Jura, F). Si plusieurs spécimens issus des ateliers bressans ont été mis au jour en Haute-Savoie, en particulier à Vulpens, la diffusion des productions jurassiennes semble se limiter, au sud à Chalon-sur-Saône ou Besançon⁷¹. Les deux spécimens sédunois pourraient appartenir aux productions bressanes, particulièrement renommées entre le 17^e et la première moitié du 18^e siècle. Si leur service vert est moins prisé dès la deuxième moitié du 18^e siècle, sa fabrication ne semble pas pour autant être abandonnée.

Poterie à glaçure transparente brune sur cru : Cet ensemble technologique regroupe indifféremment des formes ouvertes ou fermées, très homogènes du point de vue des pâtes céramiques. Le vernis de couverture laisse apparaître plusieurs nuances. Selon ce critère, les récipients ont été répartis en trois sous-groupes. Pour chacun d'eux, la glaçure est appliquée tantôt à l'intérieur (cat. 31, 34, 36 et 37), tantôt sur les deux faces du vase (cat. 29, 32, 35 et 39).

Le premier sous-groupe rassemble quatre individus enduits d'un vernis brun foncé (cat. 29, 30, 33 et 36). La jatte à petite aile cat. 29 apparaît de manière récurrente dans les ensembles contemporains, de même que l'écuelle à bord rentrant cat. 33 et le pot à bord déversé cat. 36. Par contre, nous n'avons pas rencontré de pièce de comparaison pour la soucoupe cat. 30.

Dans *le deuxième* sont regroupés cinq récipients dont la glaçure prend une nuance brun orangé (cat. 31, 32, 34 et 39). Les formes basses sont représentées par une assiette calotte (cat. 34) et deux sous-tasses (cat. 31 et 32) dont la



Fig. 7. Vue de la décoration florale ornant le fond du plat cat. 81.

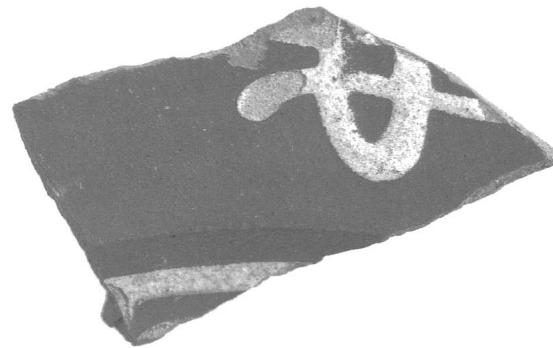


Fig. 8. Plat à aile plate décoré de motifs géométriques peints à l'engobe blanc appliqués au barolet : décor vu de dessus (Ind. 134 non catalogué).

première (cat. 31) est ornée d'un décor moucheté créé à l'aide de projections d'engobe rouge foncé sous la glaçure. Le grand pot ansé cat. 39 trouve des pièces de comparaisons à Steffisburg BE ainsi qu'à Porrentruy JU-Grand'Fin où des traces de suie et un encroûtement interne attestent de son usage pour la cuisson des repas⁷². Un tel usage doit être exclu pour le spécimen de St-Théodule sur lequel trois malfaçons ont été relevées. D'une part, ses parois se délitent suite à un problème rencontré lors de la fabrication du vase, d'autre part, le vernis de couverture a presque totalement disparu en raison de sa mauvaise adhérence à l'argile. Enfin, l'une des anses est à peine collée à la paroi du récipient. Cette céramique de second choix n'est, par conséquent, pas appropriée à un usage sur le feu, tout au plus a-t-elle pu servir au stockage des aliments, voire simplement comme objet décoratif. Selon les découvertes de Riehen BS-Alte Landvogtei, ce type de pot apparaît entre la fin du 18^e siècle

et le début du 19^e siècle. Il se rencontre aussi en contexte piémontais, mais présente une panse plus globulaire⁷³. *Le troisième sous-groupe* rassemble quatre individus (cat. 29, 35, 37 et 38) dont la couverte vitreuse est de couleur plus claire, brun beige. Les jattes cat. 29 et 35 présentent un effet moucheté dû à une couverte d'épaisseur irrégulière. Les récipients cat. 37 et 38 semblent devoir être rattachés à des pots de stockage.

Poterie à glaçure manganèse sur cru : La découverte de céramique à couverte manganèse est récurrente dans les complexes datés entre la fin du 18^e et la première moitié du 19^e siècle. Tant dans le canton du Jura que dans le canton de Berne, elle est considérée comme un fossile directeur pour cette période⁷⁴. Cette vaisselle est destinée à la présentation des aliments et au service de la boisson⁷⁵. A St-Théodule, ce groupe technologique est représenté par un petit pot à bord déversé (cat. 28).

Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond blanc : Cette catégorie technologique est l'une des mieux représentée à St-Théodule. Elle regroupe des formes hautes ou basses, aussi bien ouvertes que fermées. Trois sous-groupes ont été mis en évidence suite à l'observation des pâtes et de l'émail de couverture.

Le premier sous-groupe rassemble deux récipients produits à partir d'une matrice à dégraissant fin (cat. 43 et 55). Leur glaçure, d'un jaune soutenu, est très homogène et très brillante. Le bord aplati en collarette et la panse cylindrique du récipient cat. 43 permettent d'envisager son usage comme toupine ou comme tabatière. Plusieurs pots à tabac sont mentionnés dans les productions de Heimberg en 1802 ou dans le catalogue des prix courants de la manufacture de poteries Ziegler à Schaffhouse, alors que les ustensiles réservés au transport des repas sont largement répandus dans le domaine savoyard⁷⁶. La forme du récipient cat. 55 n'est pas suffisamment complète pour pouvoir être identifiée.

Le deuxième sous-groupe est représenté par des vases à fond vanille. Trois sont ornés de motifs en glaçure vert clair (cat. 45, 50 et 52). Celle-ci est appliquée par aspersion sur la face interne du récipient cat. 50 et peinte sur la glaçure de l'écuelle à lèvre pendante cat. 45 où l'usage d'un tel procédé a creusé un léger sillon dans l'émail. Plusieurs écuelles similaires sont recensées à Porrentruy-Grand'Fin, à Rebeuvelier-La Verrerie ainsi qu'à Collonges-Arbignon⁷⁷. Contrairement aux deux vases précédents, le broc à eau cat. 52 est enduit d'une glaçure intérieure/extérieure appliquée sur un engobe de fond rouge orangé en face interne et blanc en face externe, technique déjà observée en contexte bernois à Steffisburg ou Albligen⁷⁸. La forte couvrance du vernis donne un aspect brun rouille à la face interne du pot⁷⁹. Son ornementation, enrichie de motifs peints à l'engobe rouge et noir est connue aussi bien en contexte bernois que dans les productions haut-savoyardes⁸⁰. D'un point de vue chronologique, les vases de toilette n'apparaissent guère avant le 19^e siècle, l'individu de St-Théodule est à rapprocher des spécimens mis au jour à Porrentruy-Grand'Fin et en région nyonnaise⁸¹. Toujours dans le groupe des récipients à fond vanille, deux jattes (cat. 40 et 41), qui trouvent des parallèles à Porrentruy-Grand'Fin, et une assiette creuse (cat. 42, fig. 9,b) portent

un décor géométrique peint à l'engobe rouge orangé sur fond blanc⁸².

La glaçure, appliquée préalablement au séchage complet de l'engobe, a presque totalement effacé le décor de la jatte à petite aile cat. 40, alors que les motifs ont légèrement fusé dans le cas de l'assiette creuse cat. 42. Celle-ci reste une pièce unique du point de vue tant morphologique que décoratif. La jatte à petite aile cat. 41 (fig. 9,a) se distingue par la présence d'un bec verseur et une glaçure très usée. La variation des décors peut être imputée soit à différents ateliers de production, soit à l'existence de plusieurs artisans décorateurs au sein d'un même atelier. Les autres formes ouvertes rattachées à ce groupe sont une écuelle à bord droit (cat. 44) et des bols à café (cat. 46-49)⁸³. Les céramiques cat. 46 et 56 portent une glaçure intérieure/extérieur, très brillante, sur engobe blanc face interne et rouge orangé face externe. Les résidus de poudre ferromanganique observés sur la face interne du bol à lèvre verticale cat. 46, créent un aspect moucheté. Ce mode de décor est aussi relevé sur le bol à bord déversé cat. 48 pour lequel des parallèles ont été mis au jour à Porrentruy JU-Grand'Fin et à Rebeuvelier JU-La Verrerie⁸⁴. Les analyses de pâtes réalisées sur les spécimens de Rebeuvelier-La Verrerie montrent que les poteries à glaçure jaune mouchetée sur fond d'engobe blanc sont apparentées aux productions des ateliers de Heimberg⁸⁵. Le bol cat. 47 est le seul individu à panse carénée et à décor intérieur/extérieur. Cette caractéristique est souvent observée sur les tasses, forme aussi présente à Jegenstorf BE⁸⁶. Les motifs végétaux ornant ses faces interne et externe ont été retravaillés au sgraffito, technique qui semble tomber en désuétude au 19^e siècle. La cafetière ou théière cat. 51 complète le panel des formes recensées pour le service à café ou à thé.

Seul le fragment indéterminé (cat. 53) est attribué au *troisième sous-groupe*. Sa couverte intérieure/extérieure a pris une tonalité jaune moutarde, légèrement verdâtre, suite à la fusion des projections ferro-manganiques utilisées pour son ornementation. Un parallèle morphologique figure parmi les découvertes de Porrentruy-Grand'Fin et plusieurs décors similaires ont été répertoriés à Rebeuvelier-La Verrerie⁸⁷. Selon l'auteure, l'origine de cette production est à rechercher du côté des ateliers bernois de Heimberg. Relevons toutefois que dans le cas présent, la glaçure présente une nuance beaucoup plus prononcée.

D'un point de vue chronologique, les premières occurrences du service jaune sont déjà relevées au 18^e siècle⁸⁸. Plusieurs sites de production sont attestés pour ce groupe technologique en Haute-Savoie ainsi qu'à Heimberg, voire à Bulle FR ou dans les environs de Nyon VD⁸⁹. Sur le plan local, la poterie Barman de Saint-Maurice VS, en activité au début du 19^e siècle, consomme de la terre de pipe et de l'antimoine, elle pourrait donc avoir fabriqué de tels récipients⁹⁰. A l'heure actuelle, ses productions sont inconnues.

Poterie à glaçure transparente incolore sur engobe de fond blanc : Deux individus, fabriqués dans une pâte fine, très dure, rouge orangé à orange, ont été rattachés à ce groupe technologique. L'application du vernis de couverture sur l'engobe de fond blanc tend à imiter les faïences blanches

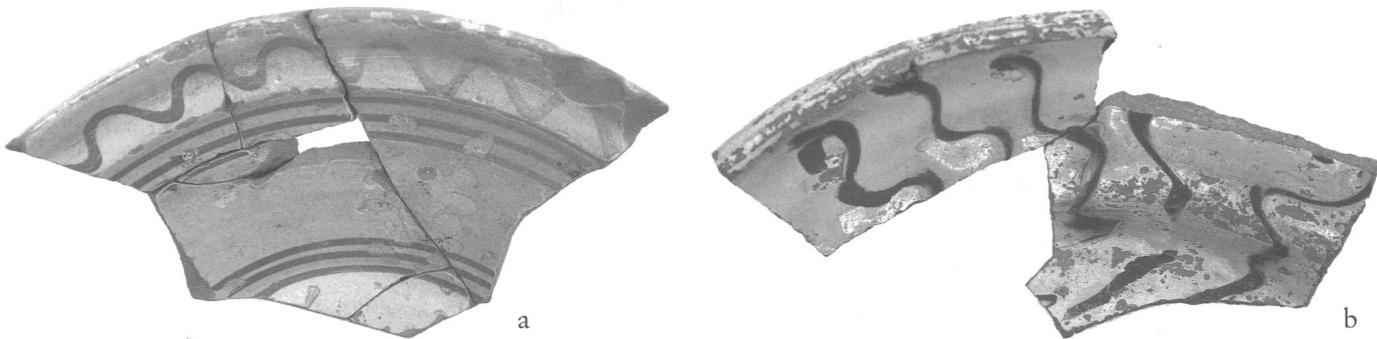


Fig. 9. Vases à décor d'engobe rouge orangé sur fond vanille. a jatte cat. 41 ; b assiette creuse cat. 42.

(cat. 57 et 58). Sur la jatte à aile cat. 58, la glaçure a presque totalement disparu sous l'effet de la corrosion, au contraire du récipient cat. 57 dont la surface est passablement craquelée. Ce dernier est interprété comme un broc à eau. Les récipients réservés aux soins corporels sont généralement en faïence stannifère, en faïence fine blanche ou en porcelaine. Il serait dès lors logique qu'une céramique imitant l'aspect de ces matériaux en reprenne le répertoire morphologique, ce que confirment les découvertes de Berne-Brunn-gasshalde⁹¹. Aucun lieu de production n'a encore été répertorié pour ces productions.

Poterie à glaçure transparente verte sur engobe de fond blanc : Les vases rassemblés dans ce groupe appartiennent majoritairement aux formes ouvertes. Trois sous-groupes, pour lesquels le vernis de couverture est appliqué indifféremment sur une ou deux faces, ont été mis en évidence.

Le premier sous-groupe est constitué par deux jattes à matrice très claire, beige légèrement rosé (cat. 61 et 63). La jatte à lèvre épaisse cat. 61 est recouverte d'une glaçure verte tirant légèrement sur le jaune, évoquant l'herbe. Elle est de nuance plus profonde et présente un aspect légèrement flou pour la jatte à petite aile cat. 63.

Seule une forme indéterminée (cat. 68) représente *le deuxième sous-groupe*. Il se distingue des deux vases précédents par un dégraissant plus grossier et une glaçure vert pastel. Cette couverte, qui apparaît également à Berne-Jegenstorf, semblerait caractériser les productions du 18^e siècle issues des ateliers de Bäriswil⁹².

Le troisième sous-groupe rassemble des individus à pâte de couleur rouge orangé à orange rosé, très dure. Le couvercle posé cat. 67 pourrait former le système d'obturation d'un petit récipient de présentation de type sucrier, alors que le récipient tripode, marmite ou caquelon cat. 62 a fonctionné dans un cadre culinaire, comme en témoignent les traces de feu ayant noirci sa surface externe⁹³. Le pot à plantes cat. 59 a vraisemblablement été utilisé comme cache-pot, étant donné l'absence de perforation dans le fond du vase⁹⁴. Sa couverte glaçurée présente un aspect flou également observable sur une oreille de préhension en forme de volute (cat. 64), sur le col de cruche cat. 65 et le fonds de pot cat. 66⁹⁵. Le pot de chambre cat. 60 complète l'inventaire des formes recensées pour cette catégorie technologique⁹⁶. Ce type de vase est introduit au 17^e siècle, mais son usage ne devient

régulier qu'au 19^e siècle⁹⁷. Selon A. Heege, l'aspect flou de la glaçure serait typique du 18^e siècle en contexte bernois, mais reste bien présent parmi le mobilier mis au jour à Berne-Brunngasshalde⁹⁸. D'un point de vue chronologique, le « service vert » apparaît au plus tard dès le 16^e siècle et se raréfie dès la fin du 17^e siècle⁹⁹. Pour l'heure, si des vases à glaçure verte sont attribués à Colovrex, les ateliers dont sont issus les récipients de St-Théodule ne sont pas identifiés¹⁰⁰.

Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge : Ce groupe technologique est largement représenté au sein du corpus d'étude. La glaçure est appliquée sur un engobe de fond de couleur rougeâtre, rouge brun à rouge orangé, sur lequel se superposent parfois des motifs peints au barolet. Trois sous-groupes ont été distingués sur la base de leur pâte.

Le premier sous-groupe rassemble des récipients ouverts à matrice beige orangé et dégraissant fin. Le service des repas est représenté par cinq jattes (cat. 70, 72, 73, 75 et 77). L'exemplaire doté d'anses de préhension cat. 70 est interprété comme une soupière. Trois individus ont un bord à petite aile orné d'une ligne ondée (cat. 73, 75 et 77). Les exemplaires cat. 72 et 73 sont pourvus d'un bec verseur. Le vernis de couverture de la jatte cat. 72 a été appliqué avant séchage des engobes et en épaisseur irrégulière avec, pour conséquence, un manque d'homogénéité au niveau de la couleur et un effacement du décor. Quatre plats (cat. 78-81) et une assiette (cat. 82) font aussi partie intégrante de la vaisselle de présentation. Seul le miroir du plat cat. 81 est suffisamment bien conservé pour laisser apparaître un motif floral¹⁰¹. Cette forme évoque le plat à rösti de tradition bernoise, aussi rencontré à Porrentruy JU-Grand'Fin, ou le plat à matefaim de tradition savoyarde¹⁰². La similitude des pâtes, des couleurs et des décors apporte plusieurs indices en faveur d'une origine commune pour ces quatre individus. En revanche, l'assiette cat. 82, par le motif figuré sur la descente du bassin, se rapproche de quelques spécimens piémontais du 18^e siècle¹⁰³. Ce changement stylistique peut donc être imputé soit à la provenance du plat, soit à l'intervention d'un nouvel ouvrier pour la réalisation du décor. Les deux derniers vases apparentés à ce type de pâte sont un fond d'assiette (? ; cat. 88) orné d'un décor par projections ferro-manganiques sur la face interne et un pot à pharmacie (cat. 100), ou albarello, réutilisé comme pot à plantes¹⁰⁴.

Le deuxième sous-groupe réunit des récipients à matrice fine de couleur rouge orangé, enduits d'une glaçure très brillante. Parmi les formes identifiées, nous relevons trois jattes (cat. 74, 76 et 97), deux assiettes (cat. 85 et 86), deux sous-tasses (cat. 83 et 84), deux récipients indéterminés de forme ouverte (cat. 87 et 101) ; deux bols (cat. 89 et 90), ainsi que quatre fragments de pots verseurs (cat. 93-96) et trois fonds indéterminés (cat. 98, 102 et 103). Outre les traditionnels décors peints au barolet (cat. 83, 91 et 93), l'apparition des motifs travaillés au peigne est à relever (cat. 74 et 84-87) puisqu'il s'agit de l'unique groupe technologique de ce corpus sur lequel ce procédé a été observé. Il permet de réaliser simplement et rapidement des motifs d'aspiration florale (cat. 86 et 87). Pour les quatre autres individus, des traits de glaçure verte apportent une touche végétale. L'assiette cat. 85 et la sous-tasse cat. 84 semblent appartenir à un même service. Plusieurs spécimens comparables par leur ornementation sont recensés en contextes bernois et jurassien¹⁰⁵. Les pots verseurs ont tous une lèvre triangulaire et sont systématiquement recouverts d'une glaçure interne/externe (cat. 93-96). Spécimen cat. 93 est suffisamment bien conservé pour laisser apparaître un décor de spirales peint à l'engobe blanc. Il est l'unique exemple de ce groupe dont l'engobe de fond est de couleur différente sur les faces interne et externe. Plusieurs formes comparables sont recensées à Dissenhofen TG-Unterhof et à Porrentruy JU-Grand'Fin¹⁰⁶. Dans le cas des récipients cat. 83-85 et 94-96, la glaçure s'avère particulièrement couvrante et pourrait constituer la marque d'un même atelier. Enfin, quatre fragments se distinguent par la finesse de leur facture (cat. 89, 90, 98 et 101). Le bol cat. 90 trouve des équivalents à Porrentruy-Grand'Fin et le petit col de cruche cat. 101 apparaît également à Büren an der Aare BE. De dimensions supérieures, il y est daté d'avant 1869¹⁰⁷. Le fragment cat. 98 se rapporte à un vase à panse cylindrique, peut-être une tabatière ou une toupine.

Un *troisième et dernier sous-groupe* est représenté par trois objets produits à partir d'une matrice plus grossière. Deux sont recouverts d'une glaçure d'un jaune soutenu (cat. 71 et 92). Le jeton cat. 92 constitue un objet atypique. Fabriqué à partir d'un fond de céramique découpé, il témoigne du réemploi des pièces hors d'usage, à l'instar du pot à pharmacie présenté ci-dessus. Le récipient de forme ovale cat. 71 est interprété comme une bassine. Elle se distingue par une tranche gris-noir, vraisemblablement due à une mauvaise gestion de l'apport d'oxygène durant la cuisson. Ce même défaut altère le pot cat. 99 dont la glaçure, de mauvaise qualité, est encore endommagée par des brûlures post-cuisson. Des productions à glaçure transparente jaune sur fond rouge sont mentionnées dans les traditions bernoise, jurassienne et savoyarde. Cependant, sur les sites de consommation de Berne-Brunngasshalde et de Rebeuvelier JU-La Verrerie, contrairement à Sion-St-Théodule, il s'agit de produits de style Heimberg rouge très différents des récipients évoqués ici. L'état actuel de la recherche ne permet donc pas encore de déterminer la provenance des spécimens sédunois.

Poterie à glaçure transparente brune sur engobe de fond rouge : Les pièces rassemblées dans ce groupe sont pro-

duites à partir d'une pâte rouge orangé à beige orangé, assez dure. Le pot à bec verseur cat. 104 trouve un parallèle à Wiedlisbach BE-Städtli¹⁰⁸. Les fonds de pots cat. 105-107 sont trop fragmentés pour que la forme générale du vase puisse être esquissée.

Poterie à glaçure incolore sur engobe de fond manganèse : Cette catégorie technologique est répartie en deux sous-groupes.

Premièrement, les fragments de quatre récipients s'apparentent au style Heimberg à fond brun noir et brun rouge créé par les ateliers bernois localisés près de Thoune dans le Simmental (cat. 108-110 et 112). D'excellente facture, ces productions se caractérisent par une pâte très fine et très dure. Les récipients ont des parois peu épaisses, recouvertes d'une glaçure interne/externe de très bonne qualité. Les études réalisées sur ces ateliers ont mis en évidence un traitement différencié des engobes de fond en fonction de la forme ouverte ou fermée du récipient¹⁰⁹. Ainsi, dans les productions à fond noir, la face interne des formes ouvertes et la face externe des formes fermées sont ornées d'un fond brun noir agrémenté de motifs géométriques (filet et points) ou de fleurs stylisées peints à l'engobe blanc, rouge, jaune ocre ou bleu, certains détails étant soulignés à l'aide de glaçure verte. La face externe des formes ouvertes est alors revêtue d'un engobe rouge orangé recouvert d'une glaçure transparente incolore et la face interne des formes fermées d'un engobe blanc sous glaçure transparente incolore ou légèrement jaunâtre, créant un effet ivoire. Les assiettes calotte cat. 108 et 109 trouvent des pièces de comparaison parmi les découvertes bernoises et jurassiennes¹¹⁰. L'engobe de base, brun manganèse, est surmonté d'un filet double à l'engobe blanc placé tantôt en oblique (cat. 109), tantôt perpendiculairement (cat. 108) sur la descente et le miroir du bassin. Ce filet dessine de petits cadres à l'intérieur desquels sont figurés des motifs floraux stylisés (cat. 108). Ces caractéristiques ornementales permettent de rattacher les récipients cat. 110 et 112 à des formes fermées. Largement diffusées en Suisse, les productions de Heimberg ont acquis une renommée qui a conduit les potiers concurrents à fabriquer des produits similaires. Ces imitations se distinguent non seulement d'un point de vue minéralogique, mais aussi par la qualité et la couleur des glaçures¹¹¹. Peut-être est-ce à ce phénomène que doit être imputée l'opacification de la surface de l'assiette cat. 109 et l'aspect jaunâtre de la forme indéterminée cat. 112 ? D'un point de vue chronologique, les premières productions à fond noir apparaissent à Heimberg vers la fin du 18^e siècle. Leur ornementation, composée de décors végétaux, de scènes de genre et de motifs animaliers accompagnés de devises, n'évolue guère jusque vers 1830. La céramique cat. 110 peut être attribuée au plus tôt au début du 19^e siècle étant donné l'apparition du décor de points blancs¹¹².

Le second sous-groupe rassemble quatre fragments dont un pot à plantes à décor digité (cat. 111) pour lequel nous n'avons pas rencontré de pièce de comparaison. Du point de vue des provenances, des vases à fond brun noir ont été produits dans plusieurs ateliers suisses, notamment dans les cantons de Bâle, de Saint-Gall et des Grisons.

Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rose : Ce groupe technologique est représenté par un seul individu (cat. 113). Ce fond est attribué à une forme ouverte en raison de la localisation du décor. Il se rapproche des spécimens découverts à Rebeuvelier-La Verrerie et à Jegenstorf BE¹¹³. Pour l'heure, aucune origine ne peut être proposée pour ces productions dont l'ornementation est typique du 19^e siècle.

Faux grès ? Les grès sont des céramiques non poreuses, fabriquées à partir d'argiles kaoliniques cuites à de très hautes températures. Ils se distinguent aisément par leur pâte de couleur grise, d'aspect vitreux et par leur glaçure au sel. Prisés pour leurs propriétés stériles, leur imperméabilité et la conservation des arômes, ils sont produits dès le 14^e siècle dans le bassin Rhénan. Le sous-sol helvétique ne recevant pas les gisements argileux nécessaires à leur fabrication, ils sont importés d'Allemagne ou d'Alsace¹¹⁴.

A St-Théodule, nous n'avons pas trouvé de grès proprement dit. Par contre, deux tessons appartenant à des formes fermées évoquent ces productions (cat. 123 et 124). La face externe de la cruche cat. 123 est ornée de motifs à l'engobe blanc et bleu cobalt, ainsi que d'un bandeau à l'engobe noir agrémenté d'un guillochis. Le tout est recouvert d'une glaçure incolore et présente un aspect flou. Lors de nos recherches, nous n'avons pas rencontré de pièce de comparaison, mais la fouille des ateliers de Marclaz près de Thonon-Les-Bains, en Haute Savoie (F), a mis au jour des récipients portant des motifs guillochés peints à la barbotine¹¹⁵. L'usage d'engobes bleu, noir ou gris pour l'ornementation des pichets y est relevé. Les faces internes et externes de la céramique cat. 124 sont couvertes d'une épaisse glaçure turquoise posée sur cru. Des motifs géométriques, filet et point peints à l'engobe noir, ornent l'extérieur du récipient. Ce type de céramique, déjà observé sur le site de Porrentruy JU-Grand Fin y a été classé dans la catégorie des « céramiques à glaçure turquoise » pour laquelle plusieurs sous-catégories ont été mises en évidence¹¹⁶. L'auteure y émet l'hypothèse d'une tentative locale d'imitation des grès allemands. Nous y souscrivons et proposons d'interpréter les récipients cat. 123 et 124 comme des faux grès. En effet, le succès rencontré par les grès a probablement incité certains potiers à tenter de reproduire ces vases utilisés essentiellement pour le stockage, la conservation et le transport des aliments. La découverte de ces imitations constitue donc un bon repère chronologique pour l'attribution du lot au 19^e siècle.

Céramique à peinture sous glaçure : Onze tessons en argile orange portent un engobe de fond blanc sur lequel des motifs ont été peints à l'engobe (cat. 114-116 ainsi que deux récipients, Ind. 26 et 151, non catalogués). A l'origine incolore, la glaçure s'est opacifiée et a pris une couleur jaunâtre voire verdâtre sous l'effet de la corrosion. Ils sont répartis en deux sous-groupes. *Le premier* rassemble deux récipients dont la face exposée est couverte d'engobe blanc tandis que l'autre est peinte à l'engobe brun (cat. 114 et 116). La tasse cat. 114 figure également parmi les découvertes de Porrentruy-Grand'Fin¹¹⁷. *Le second sous-groupe* n'est représenté que par la forme indéterminée cat. 115. Enduit d'engobe blanc

sur ses deux faces, sa face interne est agrémentée de motifs, très effacés, peints avec des engobes bleu et noir. Des pièces comparables, mises au jour en contexte bernois, ont été interprétées comme des imitations des récipients en faïence fine respectivement brune et blanche. Aucune fourchette chronologique ne peut actuellement être proposée pour son apparition, mais cette technique se retrouve, dès 1789, sur des catelles de poêles attribuables au plus tôt au milieu du 18^e siècle¹¹⁸. A Cornol JU-Lion d'Or, seules des copies de faïence fine blanche semblent avoir été découvertes¹¹⁹.

5.4.1.2 Faïence

D'un point de vue technique, le terme faïence désigne, entre 1720 et 1725, une céramique produite à partir d'une argile ferrugineuse, enrichie en silice (silex broyé et calciné) qui apporte une couleur plus claire à la pâte. Ce mélange sera plus tard additionné de kaolin et de feldspath sous l'impulsion du potier anglais Wedgwood (1725). Ceci donne naissance à la faïence fine, ou terre de pipe, dont la production a pour but de mettre sur le marché des récipients dont les qualités s'approchent de celles de la porcelaine, mais dont le coût est moindre¹²⁰. Après mise en forme, la faïence subit une première cuisson à 900 °C, appelée « dégourdi », avant l'application de la couverte d'émail, voir d'un décor bleu. La pièce est alors cuite à « grand feu » (1400 °C), puis éventuellement agrémentée d'un décor peint sur glaçure fixé par une troisième cuisson à « grand feu » ou à 900 °C, température déterminée par les pigments choisis pour magnifier le décor¹²¹. Aucune faïence peinte ne figure parmi les découvertes de St-Théodule, par contre de rares faïences stannifères et quelques faïences fines blanches ont été mises en évidence.

Les faïences sont des productions dont la diffusion se répand au fur et à mesure de l'avancée dans le 19^e siècle. Celles de St-Théodule sont dépourvues de tout décor, signature ou marque de fabrique permettant l'identification d'un lieu de production et une datation précise.

Faïence stannifère : Outre sa pâte et les techniques inhérentes à sa fabrication, la faïence stannifère se distingue des poteries vernissées par une glaçure intérieure/extérieure opaque. Cette opacité est obtenue par l'adjonction d'étain dans le vernis plombifère utilisé pour la fabrication de l'émail de couverture. A St-Théodule, nous n'avons observé que des glaçures blanches, sans moulure surajoutée. Il s'agit d'une assiette calotte (cat. 117) et d'une tasse (cat. 118) qui s'apparente aux individus mis au jour à Rebeuvelier JU-La Verrerie¹²².

Faïence fine blanche : La faïence fine blanche est représentée par quinze tessons qui se rapportent à cinq individus. Les pièces sont enduites d'une glaçure intérieure/extérieure incolore très brillante, passablement craquelée, typique de ce groupe technologique¹²³. A St-Théodule sont identifiées une sous-tasse et une assiette, creuses et à aile plate (cat. 119 et 120) dont la forme rappelle les exemplaires mis au jour à Jegenstorf BE et à Porrentruy JU-Grand'Fin ainsi que deux fonds sur pied annulaire creux¹²⁴. S'y ajoutent une sous-tasse (cat. 122) et un plat (cat. 121) sur pied annulaire¹²⁵.

5.4.2 Céramique non poreuse : la porcelaine

La porcelaine, de même que le grès, est produite à partir d'une argile kaolinique. A l'observation macroscopique, elle se distingue par une tranche de couleur blanche, un grain fin, très dense et un aspect vitreux résultant d'une cuisson à « grand feu ». Il s'agit d'une poterie sonore et non poreuse. Déjà connue dans la Chine ancienne, elle apparaît dans les productions européennes dès le début du 18^e siècle. Cette céramique de prix peut être recouverte d'une glaçure simple ou richement ornée. Elle reste longtemps l'apanage des milieux aisés qui s'en servent lors des dîners d'apparat. Deux ateliers de porcelaines sont connus en Suisse pour le 19^e siècle, Kilchberg-Schooren dans le canton de Zurich (1763-1791) et Nyon dans le canton de Vaud (1781-1813)¹²⁶. A St-Théodule, seuls deux récipients (Ind. 28 et 29 non catalogués) se rattachent à ce groupe technologique. Trop fragmentés, ils ne peuvent être attribués à un type morphologique précis. Le premier (Ind. 28) porte, en face externe, un décor plastique de côtes verticales qui permet d'identifier une forme fermée. Le second (Ind. 29) est une forme ansée, peut-être une tasse, dont la face externe a été peinte en vert foncé.

5.5 Catelles de poêles

Les terres cuites architecturales ont été exclues de l'étude, à l'exception de deux catelles de poêle (cat. 125 et 126)¹²⁷. La surface plane du corps principal du premier individu (cat. 125) permet de le positionner sur le corps ou la frise du fourneau. Décoré d'un revêtement glaçuré jaspé à effet brunâtre, ce carreau se caractérise par un corps d'encrage court (2,5 cm) plus typique des couvertures tardives¹²⁸. Un décor comparable est mentionné pour des catelles de poêle datées du début du 19^e siècle découvertes ailleurs en Suisse ainsi que dans le Sud de l'Allemagne¹²⁹. La seconde catelle (cat. 126) n'est conservée que par son corps d'encrage, d'une longueur de plus de 6 cm, donc de tradition plus ancienne¹³⁰. Ces deux individus sont fabriqués à partir d'une pâte micacée contenant un abondant et gros dégraissant. Toutes deux ont subi une cuisson imparfaite (ré-oxydation incomplète) et sont dépourvues de trace de feu. La question de leur utilisation effective peut donc légitimement être posée¹³¹. Dans tous les cas, ils se rapportent à deux couvertures de poêles différentes.

Les poêles à catelles, en usage dès la Renaissance en Allemagne, se diffusent dans toute l'Europe à partir des 18-19^e siècles. Ils constituent alors un système de chauffage coûteux réservé aux couches sociales aisées. Leur faible représentation dans le corpus étudié reste donc en accord avec le pouvoir d'achat esquisse par les céramiques, et reflète la tradition locale de l'emploi des fourneaux en pierre ollaire¹³².

6. Datation et synthèse

Au terme de ce travail, plusieurs points importants se dégagent de l'étude de la céramique moderne mise au jour à St-Théodule. Ils concernent trois axes principaux : la chronologie, les modes de consommation et le pouvoir d'achat ainsi que les lieux de production et les circuits commerciaux.

6.1 Chronologie

La comparaison avec les ensembles régionaux de Pfyn (première moitié du 18^e siècle) et de Collonges-Arbignon (fin 18^e-début 19^e siècle) met en évidence la longévité des poteries glaçurées par trempage et décorées au barolet¹³³. Elle permet aussi de constater l'émergence de nouvelles formes (service à thé et à café, vases réservés à l'hygiène, tirelires, pots à plantes), de matériaux jusqu'alors peu connus (faïence stannifère, faïence fine blanche et porcelaine) et de techniques de décors encore inhabituelles (par projections, moulés, jaspés, style Heimberg à fond noir/blanc). Par ailleurs, si les décors d'engobe appliqués au barolet sont récurrents dans le cas bas-valaisan, ils représentent avant tout des motifs floraux très courvants, de type palmette, stylistiquement très proches des productions savoyardes voire piémontaises ou bernoises. Ceux-ci sont absents du corpus de St-Théodule où l'ornementation géométrique basée sur l'alternance de filets et de lignes ondées positionnées sur le bassin du récipient est quasi l'unique modèle en vigueur. Au niveau suprarégional, les observations effectuées en contexte bernois se confirment : disparition du décor au sgraffito (deux exemples à Sion) et du décor par bandeaux d'engobe (rencontré deux fois à Sion). Ce dernier semble en revanche encore bien présent à Collonges-Arbignon. De plus, le corpus présente une grande diversité : au total quinze groupes technologiques ont été relevés pour un nombre de 602 tesson. Pour indication, à Porrentruy JU-Grand'Fin, 24 groupes ont été observés pour 13 470 fragments. Cette variété des procédés d'élaboration est à mettre en rapport avec le développement des innovations technologiques du 19^e siècle. Finalement, sur la base de critères colorimétriques, la poterie peut être répartie en quatre services : vert, brun, jaune et rouge, les mêmes formes étant indifféremment reproduites dans l'une ou l'autre couleur. Selon la littérature consultée, les deux premiers sont surtout en usage aux 16^e et 17^e siècles. Ils se raréfient au profit du service jaune dans la première moitié du 18^e siècle, puis du service rouge dès la deuxième moitié du 18^e siècle, ce qui concorde avec la prédominance des services jaunes et rouges dans le cas séduinois. Ces observations forment un faisceau d'indices permettant d'attribuer le corpus étudié à une période qui s'étend de la fin du 18^e siècle aux environs de 1870. Ceci corrobore les observations d'A. Heege selon lequel les engobes de fond clairs, difficiles à distinguer du tesson (1 cas à St-Théodule), sont plus typiques de la deuxième moitié du 19^e siècle et est en accord avec l'emploi de catelles de poêle à corps d'ancrage court¹³⁴.

6.2 Modes de consommation et pouvoir d'achat

La répartition fonctionnelle des individus montre que les récipients ont essentiellement été utilisés pour la préparation/présentation, voire le stockage des aliments et des liquides. Peu de vases culinaires sont à relever. A leurs côtés, les formes réservées aux soins corporels, plus volontiers en faïence ou en porcelaine, et les objets décoratifs font une incursion encore timide. Ceci, mis en parallèle avec l'acquisition de vaisselle de seconde catégorie, l'importante usure de certains vases, les traces de réparations et les cas de réemploi, reflète le pouvoir économique des consommateurs. Les consolidations observées sur les récipients ornés, utilisés sur la table, témoignent de la valeur pécuniaire accordée à ces poteries, qui, dans la haute société, font place à la faïence ou à la porcelaine, plus résistantes, plus luxueuses, mais aussi plus dispendieuses. Les céramiques modernes mises au jour à St-Théodule semblent donc appropriées pour des utilisateurs de classe moyenne plutôt aisée à en juger par l'exemple du procureur Zufferey. Elles correspondent à ce que l'on pourrait escompter pour la population sédunoise du 19^e siècle, population pour l'essentiel encore rurale.

6.3 Lieux de productions et circuits commerciaux

Au 19^e siècle, seules les productions de valeur (faïences fines, porcelaines et grès) portent parfois la marque d'un atelier de fabrication. La détermination des provenances des pièces découvertes à St-Théodule est dès lors très difficile. Pour définir les productions d'un atelier, il est indispensable d'observer non seulement la pâte argileuse, les techniques de montage et de cuisson, mais aussi la manière dont la couleur et le décor ont été posés, les motifs de ce dernier ainsi que son positionnement sur le vase. Dans son étude, R. Carazzetti (1981) met en évidence des décors à motifs marbrés, des palmettes très couvrantes peintes au barolet, des motifs géométriques et des décors par bandeaux d'engobe. Il attribue une origine savoyarde aux céramiques modernes de l'ancien village de Collonges-Arbignon. Sur les vases de St-Théodule, l'engobe de fond est blanc, rouge ou manganèse, la couleur est ensuite apportée par la glaçure et les décors sont avant tout géométriques et monochromes. Seuls deux individus non glaçurés à engobe de fond jaune y sont attestés. Les motifs végétaux sont rares : deux cas dont l'un est de tradition bernoise. Un seul exemple d'association du motif en spirale avec des lignes verticales a été observé alors que ni décor animalier ni décor marbré n'ont été relevés. Plusieurs ornementations par projection ont aussi été mises en évidence. Quelques vases se distinguent par une glaçure très épaisse, apparemment plus caractéristiques des productions haut-savoyardes, et de rares exemplaires, comparables aux productions issues des ateliers de Treffort et Meillonnas (Ain, F), sont parvenus jusqu'au centre de la plaine du Rhône valaisanne. Cependant la grande majorité des récipients rappelle la tradition ber-

noise, mais ne peut être rattachée à des ateliers spécifiques. Aucun potier ne figure parmi les professions relevées à Sion durant la première moitié du 17^e siècle et les productions locales, apparemment secondaires dans le tissus économique valaisan, sont actuellement inconnues¹³⁵. L'unique atelier valaisan relevé au gré de nos lectures est la poterie Barman à Saint-Maurice en activité durant la première moitié du 19^e siècle¹³⁶. Elle utilise notamment de la terre de pipe, du manganèse et de l'antimoine.

Si les productions d'influence bernoise paraissent plus présentes à Sion qu'à Collonges-Arbignon, cette différence peut s'expliquer tant par la chronologie légèrement postérieure de l'ensemble sédunois que par la position géographique respective des deux sites. En effet, la région sédunoise bénéficie d'un accès direct aux productions bernoises via les cols du Sanetsch et du Rawyl, à l'inverse Collonges-Arbignon est plus proche de la Haute-Savoie. Cependant les cols du Sanetsch, du Rawyl ou encore de la Gemmi ne sont pas carrossables, pas plus que le Grimsel, ce qui implique un transport des céramiques par porteur ou à dos de mulet, tradition attestée sur le Plateau Suisse au 18^e siècle¹³⁷. Pour permettre une meilleure comparaison avec les spécimens sédunois, il aurait été intéressant d'observer les pâtes des deux ensembles ainsi que les techniques de montage et de décor mises en œuvre. Ceci n'a pas été possible, les vases de Collonges-Arbignon n'étant pas disponibles. Enfin, une analyse minéralogique des argiles utilisées pour la fabrication de ces récipients apporterait de précieux indices pour la détermination des ateliers de productions. Toutefois, celle-ci n'est pas suffisante ; elle devrait, à notre avis, être couplée avec une analyse chimique des glaçures, la recette du mélange composant la couverte émaillée étant propre à chaque atelier. Nous y avons cependant renoncé en raison des contraintes imposées à la réalisation de cette étude. Malgré tout, la différence de faciès entre les ensembles de Sion et de Collonges-Arbignon nous paraît surtout devoir être imputée aux lacunes qui entourent la connaissance de la céramique moderne. Celles-ci offrent une perception déformée de l'activité potière suisse et valaisanne en particulier, perception qui ne peut être corrigée qu'au fur et à mesure des avancées de la recherche dans ce domaine.

7. Conclusion et perspectives

En conclusion, ce travail apporte un premier éclairage sur la céramique utilisée entre la fin du 18^e siècle et le troisième quart du 19^e siècle en Valais. L'étude de ces vestiges implique une démarche globale qui, par le regard croisé des données archéologiques et archivistiques, s'avère extrêmement riche. Par cette approche, les sources se corroborent, se complètent ou s'infirment. Dans le cas présent, elles offrent une vue d'ensemble de l'évolution du quartier de St-Théodule au cours du 19^e siècle et fournissent des repères pour la datation du mobilier étudié. Ainsi, l'attribution chronologique des céramiques, suggérée sur la base de critères technologiques, est précisée par les documents historiques. Selon les données archivistiques, la période d'en-

fouissement des vestiges archéologiques peut être située vers 1872-1873, année au cours de laquelle l'intérieur de l'église semble bénéficier de réfections considérables. Cette période coïncide avec d'importants réaménagements du quartier, lisibles sur les plans cadastraux et parcellaires, qui permettent de proposer une origine pour ces vestiges. Cette démarche permet de percevoir et de comprendre des transformations urbanistiques qui n'ont laissé pour seul témoignage archéologique qu'une importante couche de remblais localement stratifiés, de vérifier la fiabilité des écrits historiques et d'écartier certaines informations, parfois trompeuses, apportées par l'observation macroscopique des céramiques. Ainsi les hypothèses de la présence d'un atelier de potier dans cette portion de la ville et du fonctionnement du dépôt de St-Théodule comme tessonier doivent être rejetées.

Cette étude soulève aussi une question liée à l'activité économique du Valais au 19^e siècle. En effet, les rares éléments mis en évidence à propos des ateliers de production, renvoient, *a priori*, à la tradition et aux ateliers bernois, puis, de manière secondaire, savoyards. Pour la production de céramique, les ressources nécessaires sont : le bois, l'eau et l'argile. Si les deux premières sont disponibles en abondance en Valais, qu'en est-il de l'argile ? Les observations bernoises, jurassiennes et savoyardes montrent que les ateliers de potiers sont installés non loin des sites d'exploitation¹³⁸. Ainsi l'argile utilisée pour les productions de Meillonnas (Ain, F) est extraite du bassin bressan ; celle d'Annecy vient des environs de la ville, celle de Thonon-Les-Bains est amenée de Perrignier alors qu'à Sciez (Haute-Savoie, F) les potiers trouvent leur matière première sur place¹³⁹. Du côté suisse, la présence de bancs d'argile marneux exploitables pour la production de faïence est attestée

dans le bassin lémanique : les terres travaillées dans la faïencerie de Bellevue GE-Colovrex viennent de Confignon GE-Fernex et celles des ateliers nyonnais sont extraites des carrières de Trélex VD et d'Arzier VD¹⁴⁰. En revanche, la Suisse est dépourvue de gisement kaolinique. A Nyon, cet état de fait se traduit, dans le cadre de la fabrication des porcelaines, par l'importation de l'argile kaolinique extraite dans les gisements de Saint-Yrieix, près de Limoges (F)¹⁴¹. Ceci grève lourdement les frais de fabrication avec, pour conséquence, l'abandon de cette activité en 1813, devant la concurrence des productions étrangères moins onéreuses. Pour l'heure, l'activité potière au 19^e siècle en Valais n'est connue que par l'atelier Barman à Saint-Maurice et ne semble pas avoir compté parmi les industries de poids. Une question se pose donc : cette absence est-elle seulement due à un état de la recherche où est-elle la conséquence d'un manque d'argiles ferrugineuses de qualité, susceptibles de répondre aux exigences des consommateurs et des modes de production du 19^e siècle ? Pour répondre à cette question, un travail pluridisciplinaire est nécessaire d'une part, pour recenser, localiser et étudier les récipients de cette époque, d'autre part pour en analyser la composition chimique et la comparer aux productions déjà connues. Dans un premier temps, un dépouillement des documents archivistiques serait nécessaire pour recenser les ateliers de potiers. Dans un deuxième temps, des campagnes de prospection à large échelle pourraient permettre la localisation d'éventuels gisements argileux.

Emmanuelle Evéquoz
Chemin de Pierrefleur 46
1004 Lausanne
emmanuelle.evequoz@bluewin.ch

Catalogue

Abréviations

int.	interne
ext.	externe
Ind.	individu
Indét.	Indéterminé
transp.	transparent

Introduction du catalogue

Les représentations graphiques sont illustrées à l'échelle 1:3. Les pièces ont été dessinées et complétées par des photos afin d'illustrer la variété des décors.

Les céramiques sont regroupées selon l'ordre d'importance des différents groupes technologiques mis en évidence, du plus rare au plus fréquent : poterie non glaçurée, poterie glaçurée sur cru, poterie glaçurée sur engobe, céramique à peinture sous glaçure, faïence stannifère, faïence fine blanche, faux grès et catelle de poêle.

Les formes sont rassemblées selon le diamètre de leur ouverture, en commençant par les récipients hauts puis bas et les individus sont numérotés en continu de 1 à x sur l'ensemble du catalogue.

Planche 1

Poterie non glaçurée

- 1 Ind. 116. Pot à plantes à bord triangulaire. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin.
- 2 Ind. 118. Pot à plantes à bord triangulaire. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin.
- 3 Ind. 117. Pot à plantes à bord droit. Bord. Pâte orange, dégraissant fin.
- 4 Ind. 69. Pot à plantes ? Fond. Pâte orange rosé, dégraissant assez gros. Décor : int. : engobe jaune clair.

Poterie glaçurée sur cru : Glaçure transparente jaune sur cru

- 5 Ind. 19. Pot à plantes sur pied annulaire. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : engobe rouge foncé sur le fond ; ext. : glaçure transp. jaune mouchetée de projections ferro-manganiques sur cru, effet vert olive.
- 6 Ind. 148. Ecuelle à collerette. Bord. Pâte rouge orangé, gros dégraissant. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, effet jaune orangé ; ext. : coulure de glaçure transp. jaune.
- 7 Ind. 4. Jatte à bord épaisse et bec verseur. Profil complet. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru ; bande à l'engobe blanc, projections ferro-manganiques sur le sommet de la descente et le fond, effet : alternance de zones jaunes et brunes ; ext. : engobe brun foncé recouvert de glaçure transp. jaune sur la lèvre, coulure de glaçure. Décor plastique de l'oreille de préhension, motif végétal.
- 8 Ind. 73. Indét. à aile. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant gros. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru et projections ferro-manganiques, effet brunâtre flouté.
- 9 Ind. 111. Jatte à bord épaisse et bec verseur. Bord. Pâte sandwiche ; dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, effet jaune vert ; ext. : coulures de glaçure sur le bord.
- 10 Ind. 33. Jatte à bord vertical et bec verseur. Bord. Pâte claire, dégraissant de taille moyenne à fine. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, bandeau peint à l'engobe blanc ; effet : alternance de zones jaunes et brunes.
- 11 Ind. 55. Sous-tasse à aile plate ? Bord. Pâte gris noir (brûlé ?), dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru moucheté de projections ferro-manganiques, effet jaune vert ; ext. : glaçure transp. jaune sur cru, effet jaune vert.
- 12 Ind. 105. Bol à oreilles. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune mouchetée de projections ferro-manganiques sur cru, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (filets sous la lèvre et spirale sur la descente), effet brun beige ; oreille de préhension ornée d'un décor plastique (motif végétal).
- 13 Ind. 53. Couvercle encastré. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : ext. : glaçure transp. jaune sur cru, effet rouge orangé.
- 14 Ind. 35. Couvercle encastré. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru.

Planche 2

Glaçure transparente jaune sur cru

- 15 Ind. 87. Pot à bord droit. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur cru, motifs peints à l'engobe blanc, ainsi qu'en glaçures transp. verte et noire, effet orange.
- 16 Ind. 72. Pot à bord biseauté. Bord. Pâte sandwiche, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, effet vert ; ext. : glaçure transp. jaune sur cru, effet vert.
- 17 Ind. 61. Pot à panse globulaire. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : ext. : glaçure transp. jaune mouchetée de projections ferro-manganiques sur cru, effet brun orangé.
- 18 Ind. 122. Indét. Forme fermée. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur cru, effet brun orangé.
- 19 Ind. 32. Indét. Fond. Pâte sandwiche, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru, effet vert clair.

Glaçure transparente verte sur cru

- 20 Ind. 50. Ecuelle à bord rentrant. Profil quasi complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, avec bandeau d'engobe blanc, effet vert olive.
- 21 Ind. 120. Jatte à bord épaisse ? Bord. Pâte beige rosé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert ; ext. : éclaboussures de glaçure transp. verte sur cru.
- 22 Ind. 34. Tirelire. Pied, panse, anse de préhension. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur cru ; effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. vert foncé sur cru ; effet vert foncé ; résidus d'engobe blanc sous le pied.
- 23 Ind. 31. Cache pot ? Fond. Pâte sableuse jaune beige, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert clair ; ext. : glaçure transp. verte sur cru effet vert clair ; décor plastique géométrique sur la face externe de la panse.
- 24 Ind. 150. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet brun vert.
- 25 Ind. 2. Pot à panse globulaire. Fond. Pâte sableuse beige jaune, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert.
- 26 Ind. 124. Indét. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert clair flouté ; ext. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert clair flouté, coulure sous le fond.
- 27 Ind. 48. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert moucheté ; ext. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert moucheté.

Glaçure transparente manganèse sur cru

- 28 Ind. 129. Pot à bord déversé ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. manganèse sur cru, effet brun noir ; ext. : glaçure transp. manganèse sur cru, effet brun noir.

Planche 3

Glaçure transparente brune sur cru

- 29 Ind. 88. Jatte à petite aile. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun ; ext. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun.
- 30 Ind. 43. Sous-coupe calotte ? Profil complet. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : ext. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun.
- 31 Ind. 65. Sous-tasse à aile plate. Bord. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, sur projections d'engobe brun rouge, effet brun orangé.
- 32 Ind. 103. Sous-tasse ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun orangé.
- 33 Ind. 139. Ecuelle à bord rentrant. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (filet au sommet de la descente), effet brun foncé ; ext. : glaçure transp. jaune sur cru, motif peint à l'engobe blanc appliqués au barolet.
- 34 Ind. 62. Assiette calotte ? Fond. Pâte orange, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru. Effet brun orangé.
- 35 Ind. 22. Jatte ? Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, mouchetis à l'engobe brun rouge, effet brun clair ; ext. : glaçure transp. brune sur cru, mouchetis à l'engobe brun rouge, effet brun clair.
- 36 Ind. 136. Pot globulaire à bord déversé ? Bord. Pâte orange rosé, gros dégraissant. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun ; ext. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun sur la lèvre.
- 37 Ind. 144. Pot ? Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun clair ; ext. : coulure de glaçure transp. brune sur cru.

- 38 Ind. 66. Pot. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun clair.
 39 Ind. 145. Pot à collerette ansé. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. brune sur cru, effet brun orangé.

Glaçure transparente jaune sur engobe de fond blanc

- 40 Ind. 16. Jatte à petite aile. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, motifs peints à l'engobe rouge orangé appliqués au barolet (points sur l'aile, filets horizontaux et ligne ondée sur la descente), effet jaune clair ; ext. : engobe blanc sur le bord et engobe brun rouge sur le sommet de la panse.
 41 Ind. 17. Jatte à petite aile à bec verseur. Bord. Pâte orange clair, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, motifs peints à l'engobe rouge orangé appliqués au barolet (ligne ondée sur l'aile et filets horizontaux sur la descente), effet jaune clair ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc sur la lèvre uniquement.
 42 Ind. 106. Assiette creuse à aile plate. Profil complet. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, motifs peints à l'engobe brun rouge appliqués au barolet (spirales sur la descente), effet jaune ; ext. : engobe rouge foncé sur la lèvre. Forme irrégulière.
 43 Ind. 92. Toupine ou tabatière à bord aplati en collerette. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune.
 44 Ind. 68. Ecuelle à bord droit ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc et rouge au sommet de la lèvre, effet jaune clair ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune.
 45 Ind. 71. Ecuelle à lèvre pendante. Bord. Pâte beige orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune clair, ligne ondée en glaçure transp. verte appliquée au barolet sur la lèvre.

Planche 4

Glaçure transparente jaune sur engobe de fond blanc

- 46 Ind. 54. Bol à lèvre verticale. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune, projections ferro-manganiques sous la lèvre ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé.
 47 Ind. 39. Bol à panse carénée ? Panse. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motif peint à l'engobe blanc (bandeau retravaillé au sgraffito et à la glaçure verte), effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc retravaillé au sgraffito, effet jaune clair.
 48 Ind. 80. Bol hémisphérique à bord déversé. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune clair ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc moucheté de projections ferro-manganiques.
 49 Ind. 70. Bol hémisphérique à bord déversé. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; externe : glaçure transp. jaune sur engobe blanc sur la lèvre.
 50 Ind. 49. Indéf. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, mouchetis en glaçure transp. verte, effet jaune clair.
 51 Ind. 20. Cafetière ou théière. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune.
 52 Ind. 141. Broc à eau à bord droit et mouluré ? Bord et fond. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, motifs floraux peints à l'engobe rouge et noir ainsi qu'en glaçure transp. verte. Traces d'enlèvement au fil sous le fond.
 53 Ind. 12. Indéf. à bord droit et mouluré. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune vert sur engobe blanc moucheté de projections ferro-manganiques, effet jaune vert ; ext. : glaçure transp. jaune vert sur engobe blanc moucheté de projections ferro-manganiques, effet jaune vert.
 54 Ind. 11. Pot globulaire à bord droit. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune.
 55 Ind. 93. Indéf. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune.
 56 Ind. 97. Indéf. Fond. Pâte orange rosé. Décor : int. : glaçure transp. jaune, sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. brun orangé sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.

Poterie à glaçure incolore sur engobe de fond blanc

- 57 Ind. 82. Broc à eau ? Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet blanc.

- 58 Ind. 107. Jatte à aile. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet blanc.

Planche 5

Glaçure transparente verte sur engobe de fond blanc

- 59 Ind. 113. Cache pot à bord droit et épais. Profil quasi complet. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert flouté et décor plastique (ligne ondée incisée à cru sur le bord).
 60 Ind. 7. Pot de chambre à bord déversé. Profil complet. Pâte orange, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert foncé ; ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert foncé.
 61 Ind. 114. Jatte à bord droit et épais. Profil quasi complet. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert ; ext. : glaçure transp. verte sur la lèvre uniquement, effet vert clair.
 62 Ind. 47. Marmite tripode à bord légèrement déversé et gorge interne. Bord et pied. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert. Traces de feu.
 63 Ind. 52. Jatte à petite aile. Bord. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert ; ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert.
 64 Ind. 84. Indéf. Oreille de préhension. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert clair flouté.
 65 Ind. 112. Cruche à bord déversé et gorge interne ? Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert ; ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert clair.
 66 Ind. 9. Indéf. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. verte sur cru, effet vert olive ; ext. : glaçure transp. verte sur engobe blanc (y compris sur le fond), effet vert.
 67 Ind. 76. Couvercle posé. Profil quasi complet. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : engobe rouge orangé sur la panse et engobe blanc sur la lèvre ; ext. : engobe blanc avec résidu de glaçure transp. verte sur la lèvre.
 68 Ind. 75. Indéf. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure transp. verte sur engobe blanc, effet vert.

Planche 6

Glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge

- 69 Ind. 44. Toupine ou tabatière à bord aplati ? Bord. Pâte orange, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun.
 70 Ind. 133. Soupière à bord droit et épais. Profil complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (filets horizontaux et ligne ondée sur la descente), effet brun orangé ; ext. : coulures d'engobe brun rouge.
 71 Ind. 1. Bassine à bord droit et épais. Profil complet. Pâte gris noir, gros dégraissant. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe brun rouge, effet brun vert ; ext. : engobe brun rouge, coulure de glaçure transp. jaune vert sur le bord.
 72 Ind. 5. Jatte à bord droit biseauté et bec verseur. Bord. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (filets horizontaux et ligne ondée sur la descente), effet brun rouge ; ext. : coulures d'engobe rouge orangé et de glaçure transp. jaune sur la lèvre.
 73 Ind. 6. Jatte à petite aile à bec verseur. Profil complet. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (ligne ondée sur l'aile et filets horizontaux sur la descente), effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé sur la lèvre, coulures de glaçure et traces de doigts (engobe).
 74 Ind. 104. Jatte à petite aile. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc (ligne ondée sur l'aile, bandeau sur la descente retravaillé au peigne) et rehaussé de glaçure transp. verte, effet brun orangé ; ext. : résidus d'engobe rouge orangé sur la lèvre.
 75 Ind. 128. Jatte à petite aile ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (ligne ondée sur l'aile), effet brun rouge ; ext. : résidus d'engobe rouge foncé sur la lèvre.
 76 Ind. 89. Jatte à petite aile ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe brun rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliqués au barolet (ligne ondée sur l'aile), effet rouge brun foncé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe brun rouge foncé sur la lèvre, effet brun rouge foncé.

- 77 Ind. 21. Jatte à petite aile. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (ligne ondée sur l'aile et filets sur la descente), effet brun orangé ; ext. : engobe rouge orangé sur la lèvre et coulure de glaçure transp. jaune.

Planche 7

- Glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge*
- 78 Ind. 119. Plat à bord biseauté ? Bord. Pâte rouge rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé (sur la descente), effet brun rouge.
- 79 Ind. 10. Plat à bord droit et gorge interne. Profil complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (filet sur la lèvre, point et ligne ondée sur la descente), effet brun orangé ; ext. : coulures d'engobe rouge orangé et de glaçure transp. jaune sur la lèvre et la panse.
- 80 Ind. 25. Plat à bord droit et gorge interne. Profil complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (filets horizontaux sur la lèvre, points et ligne ondée sur la descente), effet brun orangé ; ext. : engobe rouge orangé sur la lèvre, coulure de glaçure transp. jaune.
- 81 Ind. 57. Plat à bord droit et gorge interne. Profil complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (filets horizontaux sur la lèvre, points et ligne ondée sur la descente), effet brun orangé ; ext. : projections d'engobe rouge orangé.
- 82 Ind. 13. Assiette à bord droit et gorge interne. Bord. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (filets horizontaux sur la lèvre, points et ligne ondée sur la descente), effet brun orangé ; ext. : projections d'engobe rouge foncé sur cru.
- 83 Ind. 86. Sous-tasse à aile plate et bord épaisse. Profil complet. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motif peint à l'engobe blanc appliquée au barolet (ligne ondée sur l'aile), effet brun rouge ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé sur la lèvre.
- 84 Ind. 108. Sous-tasse à aile plate et lèvre épaisse. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motif peint à l'engobe blanc (bandeau sur la base de la descente, retravaillé au peigne) et rehaussé de glaçure transp. verte, effet brun orangé.
- 85 Ind. 109. Assiette à aile concave ? Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motif peint à l'engobe blanc (bandeau sur la base de la descente, retravaillé au peigne), rehaussé de glaçure transp. verte, effet brun orangé.
- 86 Ind. 125. Assiette ? Fond. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge, motif peint à l'engobe blanc (disque retravaillé au peigne), effet brun orangé.
- 87 Ind. 14. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc (feuilles retravaillées au peigne et points en glaçure transp. verte sur la base de la descente ; filet à l'engobe noir et glaçure transp. verte sur le miroir), effet brun orangé.
- 88 Ind. 8. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, moucheté de projections ferro-manganiques, effet brun orangé.
- 53 Ind. 130. Pot à lèvre triangulaire. Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.
- 95 Ind. 132. Pot à lèvre triangulaire. Bord. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.
- 96 Ind. 137. Indét. Jatte ? Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (filets au sommet et à la base de la descente), effet brun orangé ; ext. : coulure d'engobe rouge foncé.
- 98 Ind. 81. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé.
- 99 Ind. 101. Pot. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à fine. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun rouge ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun rouge.
- 100 Ind. 3. Pot à pharmacie. Profil complet. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe brun rouge, effet brun foncé ; ext. : coulure de glaçure transp. jaune et traces de doigts à l'engobe brun rouge. Réutilisé comme pot à fleur.
- 101 Ind. 138. Cruche à bord déversé ? Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé ; ext. : engobe rouge orangé.
- 102 Ind. 27. Indét. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun rouge.
- 103 Ind. 147. Indét. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.

Planche 8

- Glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge*
- 89 Ind. 100. Bol hémisphérique à lèvre déversée ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune, sur engobe rouge foncé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.
- 90 Ind. 42. Bol à bord déversé. Bord. Pâte orange, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.
- 91 Ind. 60. Indét. Panse. Pâte orange rouge, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, motif peint à l'engobe blanc appliquée au barolet (spirale sur la descente), effet dégradé orange à jaune.
- 92 Ind. 146. Jeton. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé.
- 93 Ind. 64. Pot à lèvre triangulaire. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe jaune et sur cru, résidus d'engobe rouge orangé sur le bord, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, motifs peints à l'engobe blanc appliquée au barolet (spirale et ligne verticale sur la descente), effet brun orangé.
- 94 Ind. 58. Pot à lèvre triangulaire. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge orangé, effet brun orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rouge foncé, effet brun orangé.
- 104 Ind. 123. Pot à verseur à lèvre droite ? Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur engobe brun rouge foncé, effet brun foncé ; ext. : résidus de glaçure transp. brune et d'engobe brun rouge foncé sur la lèvre.
- 105 Ind. 23. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur engobe rouge foncé, effet brun rouge.
- 106 Ind. 126. Indét. Fond. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur engobe rouge foncé, effet brun foncé.
- 107 Ind. 102. Indét. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. brune sur engobe rouge foncé, effet brun foncé ; ext. : résidus de glaçure incolore (?) irisée sur engobe rouge foncé, y compris sur le fond, effet brun orangé.
- 108 Ind. 83. Assiette calotte. Profil complet. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à fine. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe manganèse, motifs floraux et géométriques peints à l'engobe blanc sur la descente et le miroir, recouverts de glaçure opaque rouge et transp. verte, effet brun violacé ; ext. : glaçure incolore sur engobe rouge orangé, effet rouge orange.
- 109 Ind. 79. Assiette calotte. Bord. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe manganèse, filet peint à l'engobe blanc sur la descente, effet brun violacé ; ext. : glaçure incolore sur engobe rouge orangé, effet orange.
- 110 Ind. 41. Indét. Forme fermée. Panse. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transparente jaune sur engobe blanc, effet jaunâtre ; ext. : glaçure incolore sur engobe manganèse, oves peints à l'engobe blanc, recouverts de glaçure transp. verte, de points à l'engobe blanc et de points en glaçure opaque rouge, effet brun violacé.
- 111 Ind. 121. Pot à plantes. Panse. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe manganèse, effet brun violacé ; externe : glaçure incolore sur engobe manganèse, effet brun violacé, cordon digité sur la descente.
- 112 Ind. 40. Indét. Fond. Forme fermée. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet jaunâtre ; ext. : glaçure incolore sur engobe manganèse, effet brun violacé.

Planche 9

- Céramique à glaçure transparente jaune sur engobe rose*
- 113 Ind. 77. Indét. Fond. Pâte orange rosé, dégraissant fin ? Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe rose, mouchetée de projections ferro-manganiques, effet jaune orangé ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe rose, effet orange.
- 114 Ind. 30. Tasse à bord légèrement déversé ? Bord. Pâte rouge orangé, dégraissant. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe brun orangé, effet brun orangé ; ext. : glaçure incolore (résidus ?) sur engobe blanc, motifs peints à l'engobe noir (filets sous le bord), effet blanc.
- 115 Ind. 51. Indét. A lèvre pincée. Bord. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur engobe blanc, motifs peints à l'en-

- gobe (bleu et noir), effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur engobe blanc, effet légèrement brunâtre.
- 116 Ind. 74. Indét. Fond. Pâte rouge orangé, dégraissant de taille moyenne à fine. Décor : int. : glaçure transp. jaune sur engobe blanc, effet jaune vert ; ext. : glaçure transp. jaune sur engobe brun rouge foncé, effet brun foncé. Réutilisé comme pot à fleur.

Céramique à peinture sous glaçure

Faïence stannifère

- 117 Ind. 46. Assiette calotte ? Bord. Pâte beige orangé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure opaque blanche sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure opaque blanche sur cru, effet blanc.
- 118 Ind. 45. Tasse à bord droit ? Col. Pâte beige rosé, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure opaque blanche sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure opaque blanche sur cru, effet blanc.

Faïence fine

- 119 Ind. 95. Sous-tasse creuse à aile plate. Bord. Pâte blanc beige, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur cru, effet blanc.
- 120 Ind. 98. Assiette creuse à aile plate. Bord. Pâte blanc beige, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur cru, effet blanc.

- 121 Ind. 96. Plat à pied annulaire ? Fond. Pâte blanc beige, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur cru, effet blanc.
- 122 Ind. 94. Sous-tasse à pied annulaire ? Fond. Pâte blanc beige, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure incolore sur cru, effet blanc ; ext. : glaçure incolore sur cru, effet blanc.

Faux grès ?

- 123 Ind. 38. Cruche ? Panse. Pâte orange rosé, dégraissant fin. Décor : ext. : glaçure incolore sur motifs peints à l'engobe (points et bandeaux à l'engobe bleu, blanc et noir, bandeau noir retravaillé au guillochis, effet gris clair).
- 124 Ind. 37. Indét. Panse. Pâte beige jaune, dégraissant fin. Décor : int. : glaçure transp. turquoise sur cru, effet turquoise ; ext. : glaçure transp. turquoise sur cru, motifs géométriques peints à l'engobe noir (points et lignes horizontales), effet turquoise.

Terre cuite architecturale glaçurée

- 125 Ind. 18. Catelle de poêle. Corps principal. Pâte rouge orangé ; dégraissant de taille moyenne à grosse. Décor : int. : engobe rouge foncé sur le bord ; ext. : glaçure transp. jaune, brun et vert jaspé, sur engobe rouge foncé, effet brunâtre.
- 126 Ind. 15. Catelle de poêle. Corps d'ancrage. Pâte orange rosé, dégraissant de taille moyenne à grosse.

Notes

1 Selon le découpage historique communément admis pour la Suisse, l'Epoque Moderne désigne la période comprise entre la chute de l'Empire Romain d'Orient en 1453 (fin du Moyen-Age) et la Réforme française de 1815. A cette date débute l'Epoque Contemporaine. Par mesure de simplification, dans cet article, nous parlerons d'Epoque Moderne pour désigner ces deux périodes chronologiques.

2 Je tiens à faire part de toute ma gratitude aux personnes sans lesquelles cette recherche n'aurait pas pu être effectuée : les responsables des projets BNF (Beraten, Netzwerken, Forschen) par l'intermédiaire de leur consultante scientifique Emmanuelle Roulet ; les collaborateurs du Musée cantonal d'histoire : Philippe Curdy, conservateur du département Préhistoire et Antiquité au Musée cantonal d'histoire, initiateur du projet, Sophie Broccard, chargée d'inventaire, Viviane Actis, graphiste ainsi que Patrick Elsig, directeur, qui a assuré la relecture du volet historique de l'étude, Aline Héritier, gestionnaire des collections au sein de l'archéologie cantonale et Alexandra Antonini, archéologue du bureau TERA.

3 à partir des années 2000.

4 Carazzetti 1981.

5 Halidmann 2011.

6 respectivement Carazzetti 1989 ; Halidmann 2011.

7 Curdy et al. 2000 ; Morand et al. 1988, 177-178 : Ouverture de la ligne du Simplon jusqu'à Sion en 1860. Cette ligne est aussi appelée ligne d'Italie.

8 Nous tenons à remercier vivement les responsables de différents fonds consultés pour leurs conseils avisés et leur disponibilité : Mme Chantal Amman pour les fonds du Chapitre ; M. Patrice Tschopp pour les Archives municipales ; M. le chanoine Joseph Sarbach aux Archives de l'Evêché de Sion, ainsi que les collaborateurs des fonds conservés à l'Etat du Valais.

9 Morand et al. 1988.

10 désignés comme tels dans les documents d'archives. Cependant les premiers plans cadastraux au sens actuel du terme n'apparaissent pas avant les années 1870 en Valais. Signalons encore que malgré leur intérêt pour les questions urbanistiques, nous n'avons pas consulté les archives bourgeois faute de temps.

11 Sur les plans du 19^e siècle, la ville de Sion est divisée en quatre quartiers : Sitta, Glaviney, Pratifori et Malacuria. La zone de St-Théodule est alors rattachée au quartier de Pratifori.

12 Dubuis 1981, 143-147.

13 Calendes : comptes rendus, en latin, des séances du Chapitre de Sion. Il s'agit respectivement des documents suivants : ACS, Cal. 33, 1845, 45-47 et ACS, Cal. 34, 1862, 194.

14 ACS, Cal. 34, 1864, 220.

15 ACS, Cal. 35, 1872, 33-34.

16 ACS, Cal. 35, 1872, 34.

17 AC Sion, Procès verbal des Séances du Conseil, série A, A1-2, 407. Dans ce document, le Conseil de Ville émet le souhait qu'à l'avenir le culte en langue allemande soit célébré à St-Théodule.

18 Les comptes de l'année 1872 sont perdus et ceux de 1873 sont trop lacunaires, mention des travaux et des coûts, mais pas des lieux de réalisation ; Donnet/Cassina 1985, 12.

19 Morand et al. 1988.

20 La place du marché est appelée place d'arme dès 1859 et correspond à l'actuelle place de La Planta ; le couvent des Ursulines est reconvertis en Palais du Gouvernement dès 1849. Ce bâtiment est appelé tour à tour Palais National sur le plan de 1859 et Hôtel du Gouvernement sur celui de 1900 ; Morand et al. 1988, 165-166.

21 La maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard est reconvertis en Banque Cantonale selon le plan de 1859. Ce bâtiment abrite aujourd'hui la section gérance, immeubles et économat du département des finances ; la ruelle concernée correspond au segment ouest de l'actuelle rue St-Théodule.

22 Etatisation par décret du Grand Conseil daté de 1848 ; ACS, Cal. 33, 1848, 108-109.

23 Thomas 2001, 58-60.

24 La documentation des fouilles de F.-O. Dubuis est actuellement en dépôt auprès du bureau TERA à Sion pour étude. Je remercie Alessandra Antonini pour m'avoir aimablement transmis, à partir des carnets de fouille de F.-O. Dubuis, les références nécessaires à la localisation des céramiques.

25 Antonini 1989 ; Lehner 1989.

26 Antonini 1990.

27 Les indications notées sur les prélèvements sont les suivantes : « démol. sup. ; démol. inf. ; couche orange entre deux démol. ».

28 Antonini 1990.

29 mentionnées précédemment (chap. 2).

30 Donnet/Cassina 1985, 8.

31 Ce bâtiment est plus connu sous le nom de « Maison des Chanoines du Grand-Saint-Bernard » ou « Maison du Saint-Bernard ».

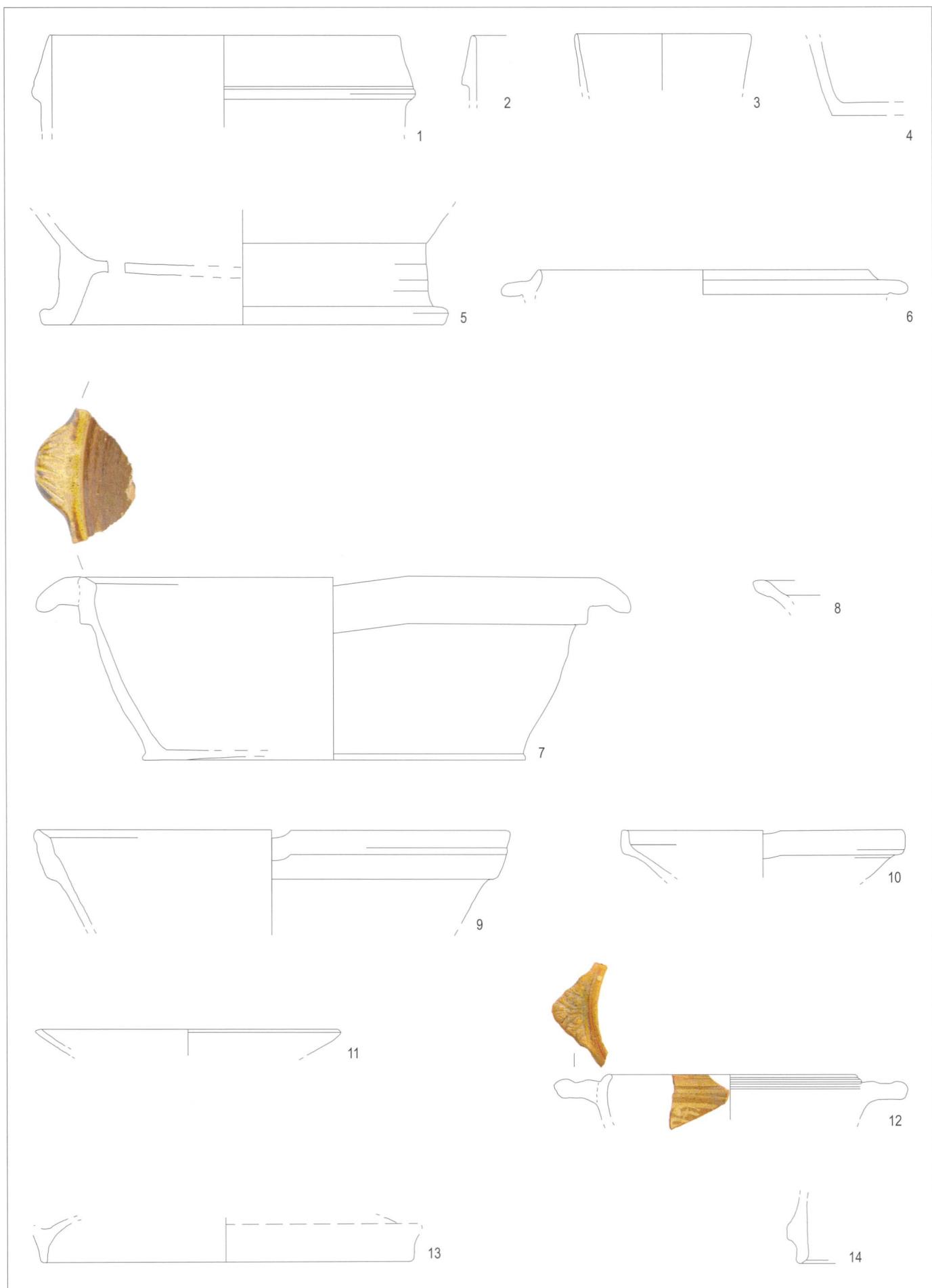
32 NMI : Nombre minimum d'individus.

33 sur indication des potiers Jean-Christophe Hermann, potier, fondateur et conservateur du « Musée de la poterie traditionnelle savoyarde » à Evières (F) près d'Annecy.

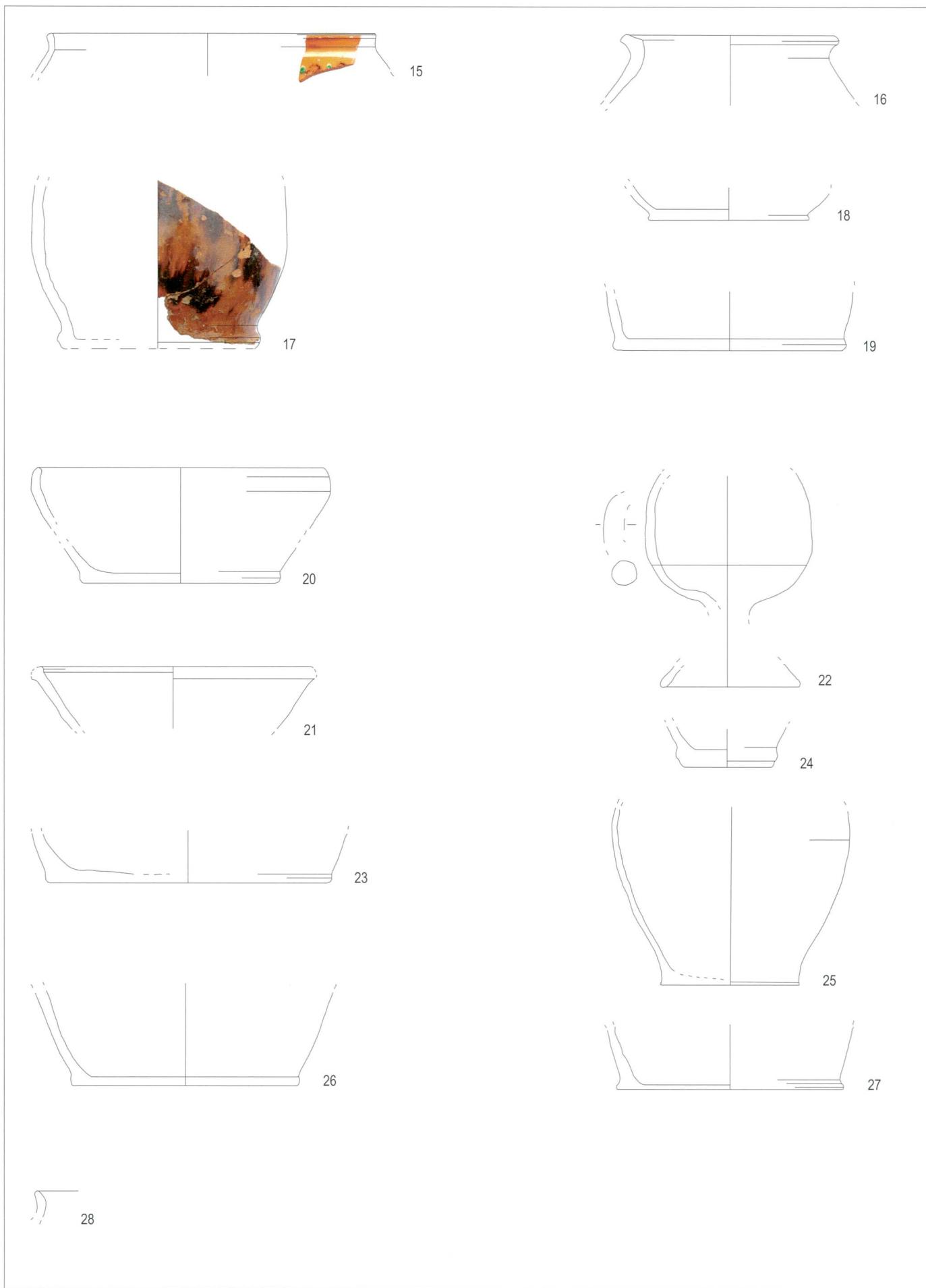
34 Héritier 2004, 6-7.

35 tessonier : terme utilisé pour désigner un amas de tessons formé par les rejets d'un atelier de potier.

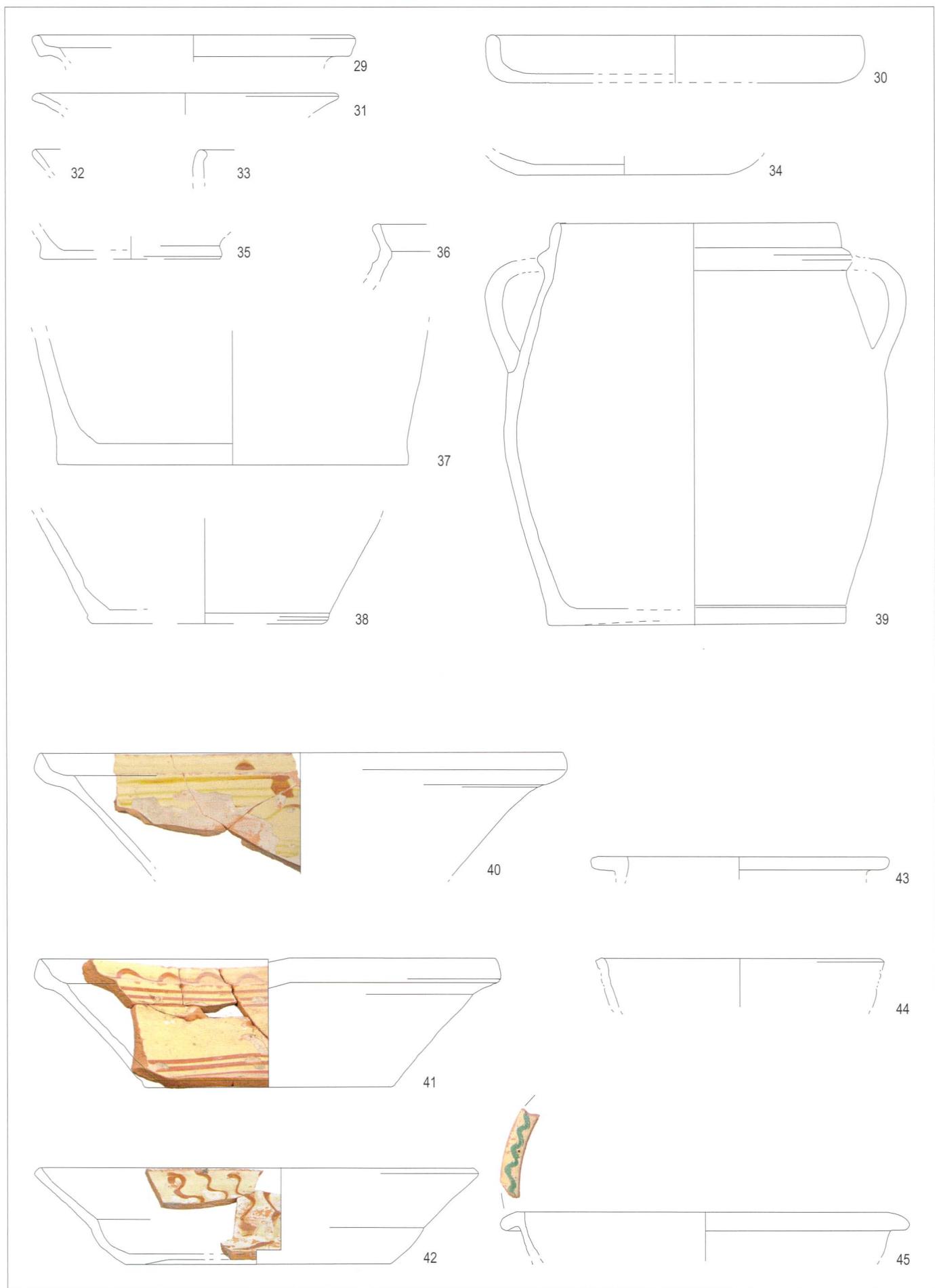
36 pernette : petit objet de forme souvent triangulaire, utilisé pour séparer les pièces émaillées afin d'éviter qu'elles se collent ; calette : espace de boîte en céramique cuite, dans laquelle est placée une pièce peinte, pour éviter tout contact avec les flammes directes, les cendres ou les fumées. D'Anna et al. 2003, 228.



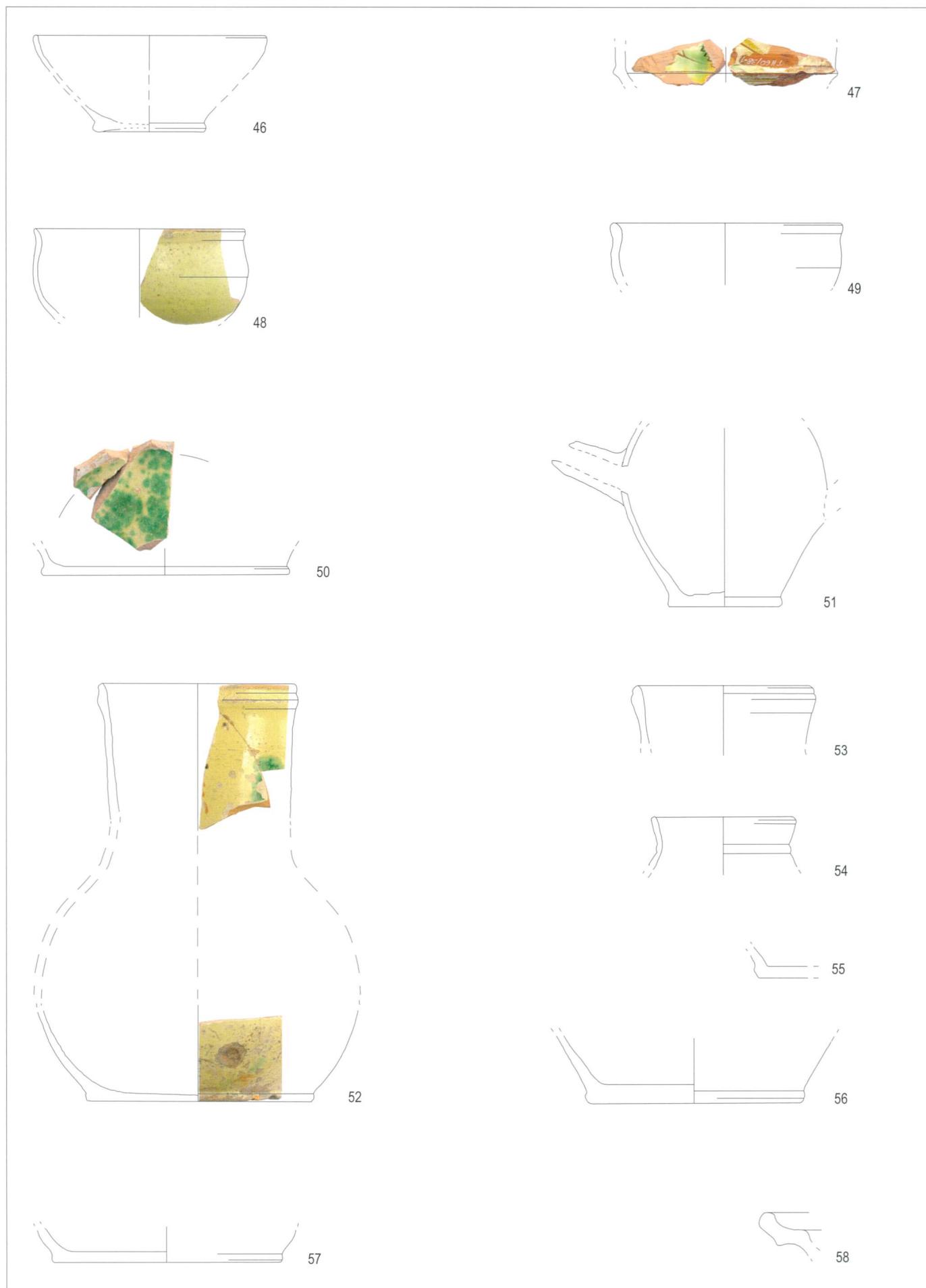
Pl. 1. 1-4 Poterie non glaçurée ; 5-14 poterie à glaçure transparente jaune sur cru. Photo et dessins E. Evéquoz.



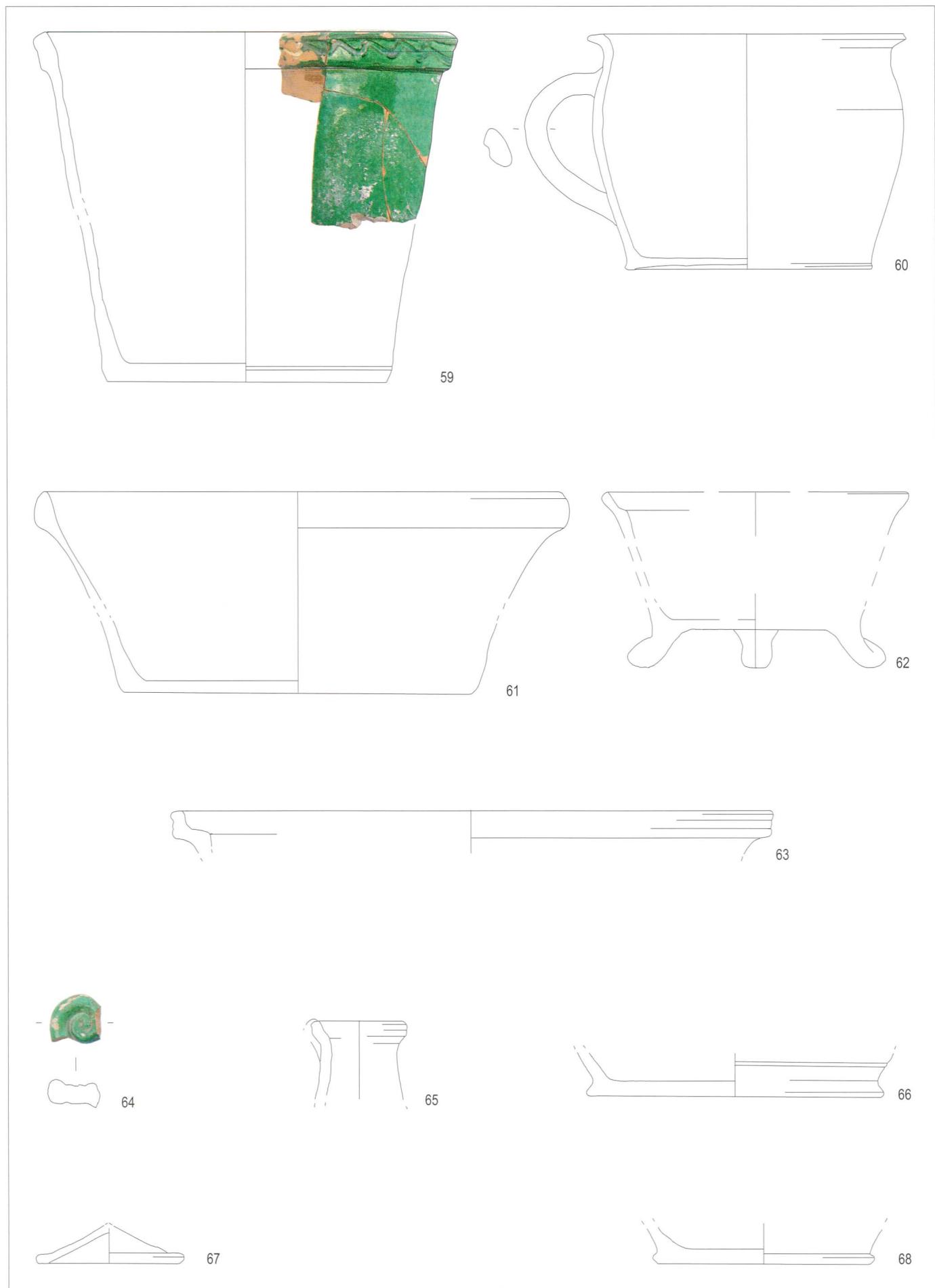
Pl. 2. 15-19 Poterie à glaçure transparente jaune sur cru ; 20-27 poterie à glaçure transparente verte sur cru ; 28 poterie à glaçure transparente manganèse sur cru. Photo et dessins E. Evéquoz.



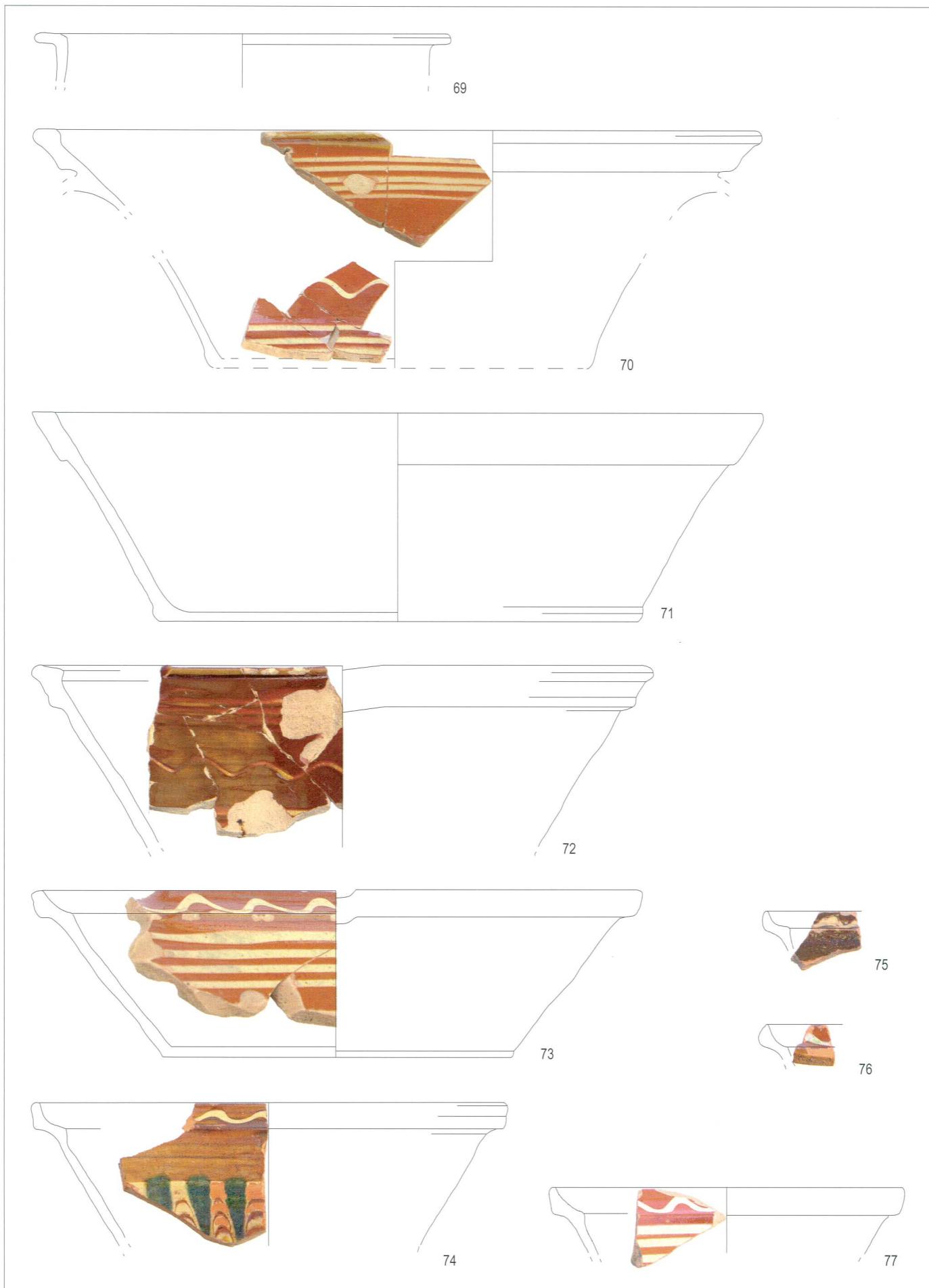
Pl. 3. 29-39 Poterie à glaçure transparente brune sur cru ; 40-45 poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond blanc. Photo et dessins E. Evéquoz.



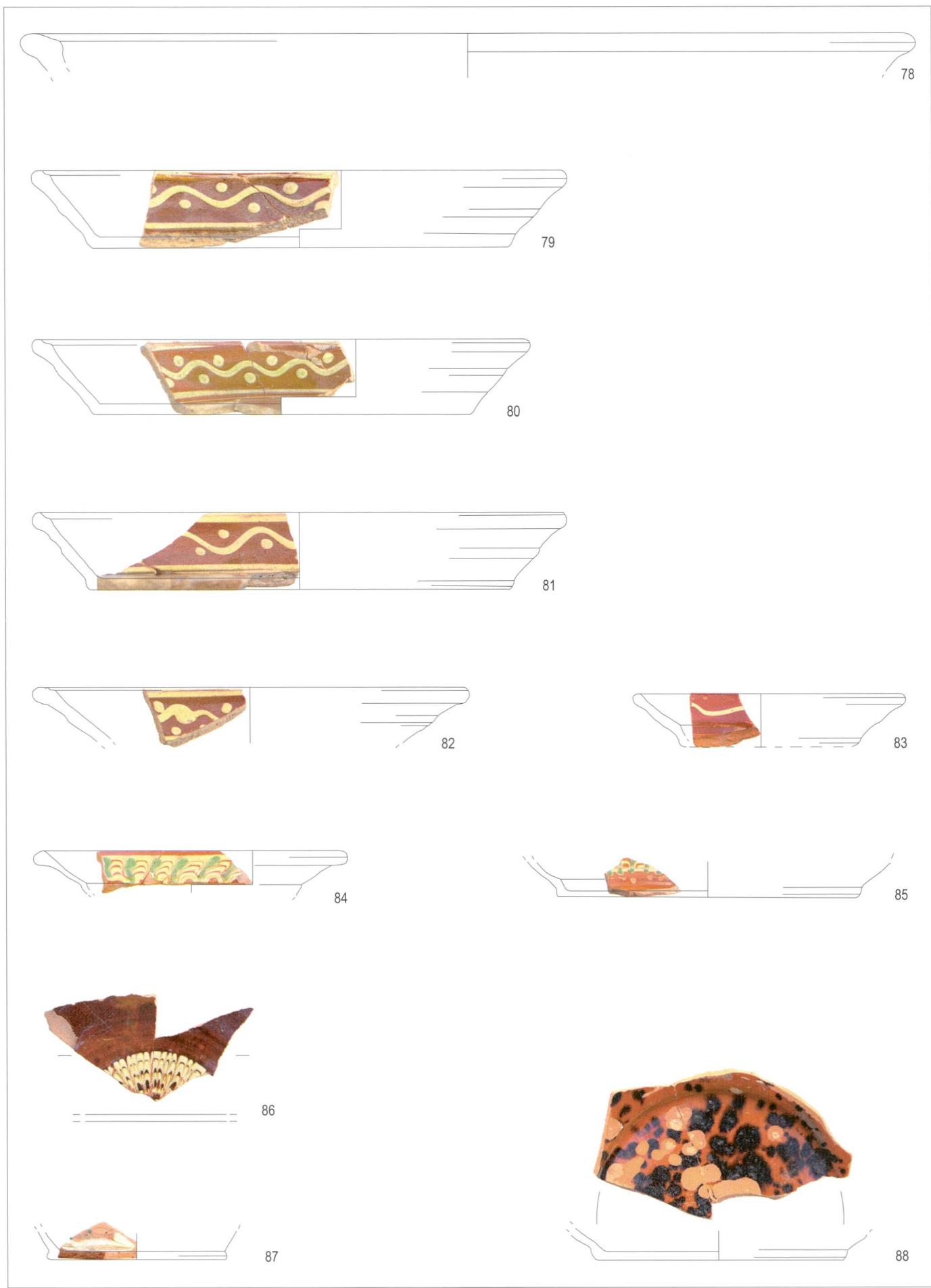
Pl. 4. 46-56 Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond blanc ; 57-58 poterie à glaçure incolore sur engobe de fond blanc. Photo et dessins E. Evéquoz.



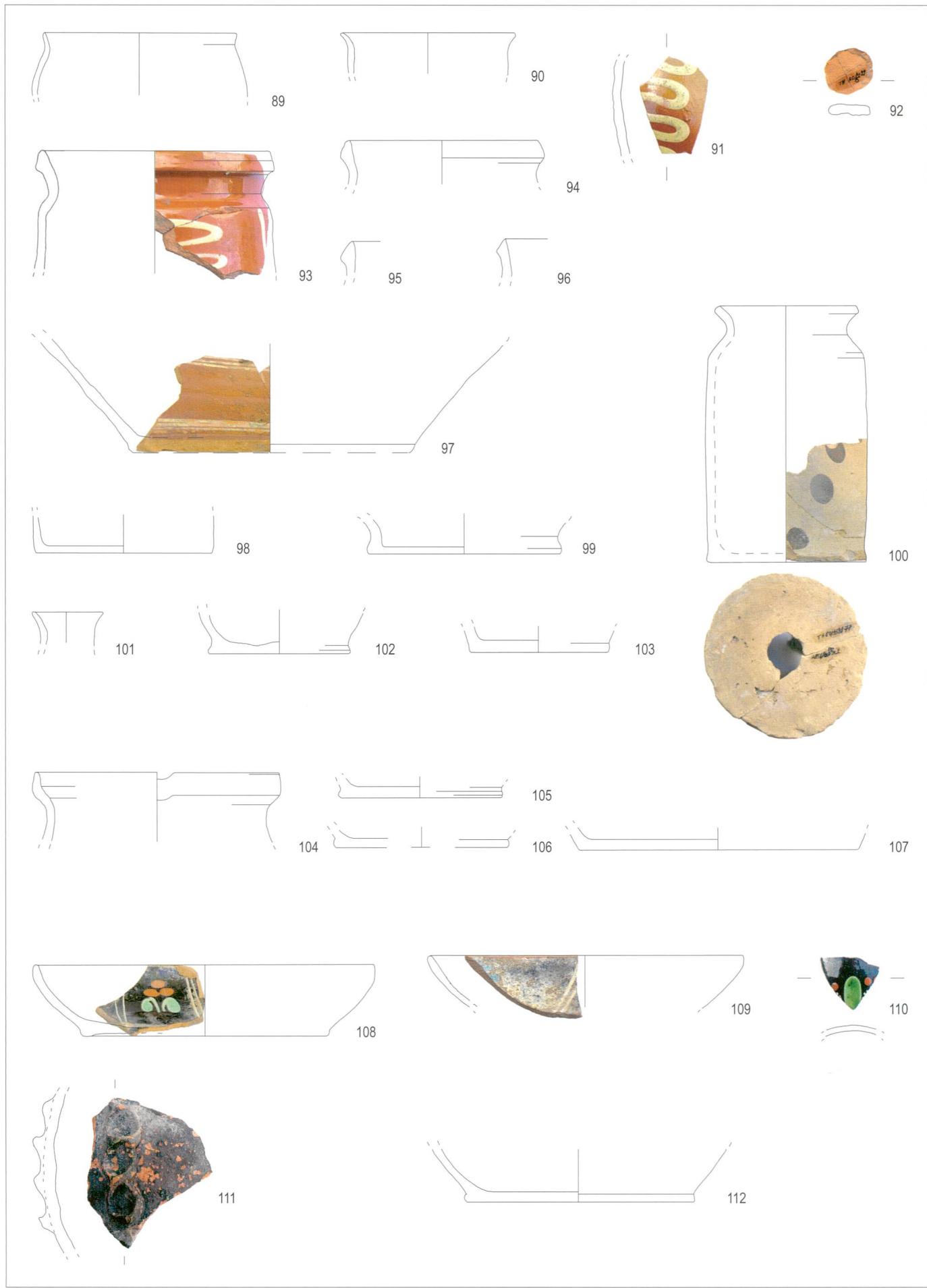
Pl. 5. 59-68 Poterie à glaçure transparente verte sur engobe de fond blanc. Photo et dessins E. Evéquoz.



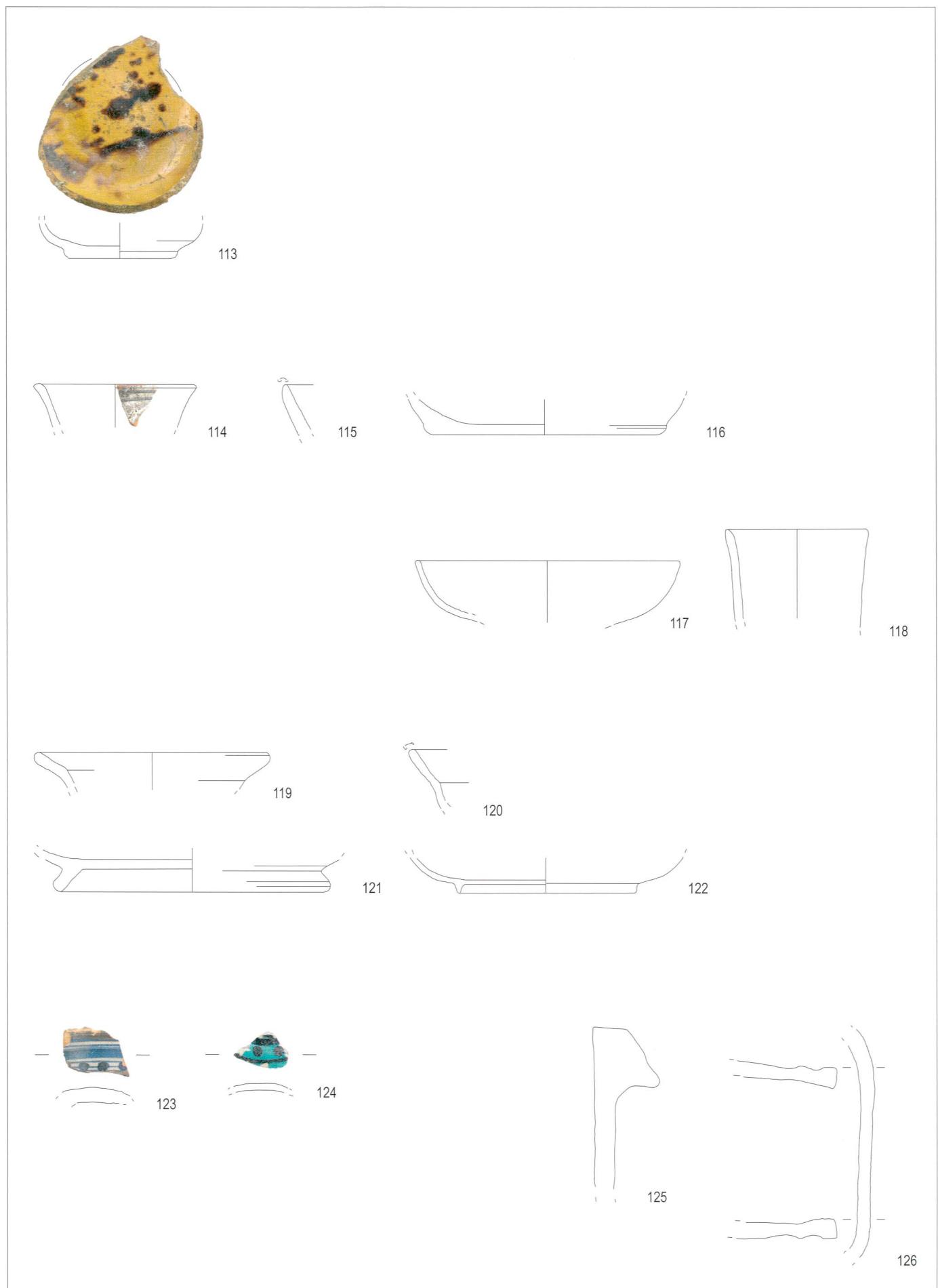
Pl. 6. 69-77 Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge. Photo et dessins E. Evéquoz.



Pl. 7. 78-88 Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge. Photo et dessins E. Evéquoz.



Pl. 8. 89-103 Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rouge ; 104-107 poterie à glaçure transparente brune sur engobe de fond rouge ; 108-112 poterie à glaçure ; incolore sur engobe de fond manganèse. Photo et dessins E. Evéquoz.



Pl. 9. 113 Poterie à glaçure transparente jaune sur engobe de fond rose ; 114-116 céramique à peinture sous glaçure ; 117-118 faïence stannifère ; 119-122 faïence fine blanche ; 123-124 faux grès ? ; 125-126 terre-cuite architecturale glaçurée. Photo et dessins E. Evéquoz.

- 37 pâte « sandwiche » : expression utilisée pour désigner l’alternance des couleurs orange, noir, orange, dans la tranche d’un tesson.
- 38 communication orale d’U. Babey. De nos jours, ceci est encore vrai, notamment dans certaines fabriques de verre, par exemple à Hergiswil LU ou Passavant-La Rochère (Haute Saône, F).
- 39 Ind. : abréviation utilisée pour le terme individu, désignant un vase (voir catalogue).
- 40 Babey 2003, 37, fig. 32 et 33.
- 41 La poterie d’étain apparaît dès le 13^e siècle, mais ne s’imposera sur les tables que bien plus tard, au 19^e siècle, en milieu rural, avant d’être lui-même remplacé par le fer ou l’aluminium émaillé.
- 42 Babey 2013, 144-145 ; 2003, 87-88.
- 43 Dubuis/Lugon 1980 ; Donnet/Cassina 1985, 8.
- 44 La vaisselle de luxe est alors communément transmise aux héritiers.
- 45 La céramique à peinture sous glaçure et le faux-grès se distinguent des poteries uniquement par leur technique de décor ; la faïence stannifère et la faïence fine varient par la composition de leur pâte.
- 46 Heege 2010a, 97-98 et fig. 90, les deux vases en haut à gauche de l’image ; Heege 2012, 163, pl. 4,52 ; Boschetti-Maradi/Gutscher 2004, vol. 5, 137, fig. 205,37.
- 47 Babey 2013, 139.
- 48 Girel 1997, 15-25.
- 49 Le vernis plombifère est aussi communément appelé vernis ou glaçure, d’où les expressions « poterie vernissée » et « poterie glaçurée ».
- 50 La descente du vase est aussi appelée « bassin ».
- 51 Babey 2003, pl. 12,7.
- 52 Babey 2003, pl. 26,7.
- 53 Jura : Porrentruy-Grand’Fin (Babey 2003, pl. 25,3 et pl. 33,1-7) et Rebeuvelier-La Verrerie (Babey 2013, pl. 50,6). – Berne : Berne-Brunn-gasshalde (Heege 2010b, 97, fig. 88) et Jegenstorf (Heege 2012, 169).
- 54 Babey 2003, 19.
- 55 Babey 2013, 139.
- 56 Thierrin-Michael 2003.
- 57 Roth-Rubi/Roth-Rubi 2000, fig. 12-14.
- 58 Heege 2010b ; Babey 2003 ; 2013.
- 59 Heege 2010b, 80.
- 60 Houriet/Houriet 1985, 27.
- 61 Babey 2003, pl. 30,11.
- 62 Babey 2003, 59, fig. 44,c et pl. 31,1.
- 63 Heege 2010b, 95, fig. 87 ; Carazzetti 1981, complexe III, poterie n° 4.
- 64 Babey 2003, pl. 29,11.
- 65 Babey 2003, pl. 34,22.
- 66 Babey 2013, 141 et pl. 54-55,62-76.
- 67 Babey 2003, pl. 33,6.
- 68 Blaettler 2013 ; Wyss 1966, fig. 48. Dans ce cas, la présence d’une fente sur le sommet du récipient constitue, selon nous, un important indice pour son usage comme tirelire plutôt qu’en tant que sucrier.
- 69 Babey 2003, pl. 7,7.
- 70 Heege 2010b, 93.
- 71 Faure-Boucharlat et al. 1996.
- 72 Babey 2003, pl. 28,2-3 ; Boschetti-Maradi/Gutscher 2004, 136, fig. 204,28.
- 73 Pantò 2002.
- 74 Heege 2010b, 91-92 ; Babey 2013, 130-141.
- 75 Babey 2013, 139.
- 76 Il s’agit d’un catalogue de prix courant daté d’après 1863 ; Wyss 1966, fig. 31 ; Messerli Bolliger 1991, 32-33 ; Buttin/Pachoud-Chevrier 2007 ; Favelac 1985.
- 77 Babey 2003, pl. 5,8 ; 2013, pl. 51,11 ; Carazzetti 1981, complexe CC, poterie n° 4.
- 78 Heege 2010b, 74.
- 79 Girel 1997, 15-27.
- 80 Heege 2010b, 79, fig. 66,1 ; Buttin/Pachoud-Chevrier 2007.
- 81 Babey 2003, pl. 28,2-3 ; ACV Bd 2519, 21-24 : in Christe et al. 1997.
- 82 Babey 2003, pl. 7,6 ; Heege 2010a, pl. 60,778.
- 83 L’écuelle à bord vertical trouve un parallèle entre autres à Porrentruy-Grand’Fin : Babey 2003, pl. 21,35.
- 84 Babey 2003, pl. 29,5 et pl. 22,22.
- 85 Babey 2013, 140-141 ; Thierrin-Michael 2013, 165.
- 86 Heege 2012, 166, fig. 11,6.
- 87 Babey 2003, pl. 23,24 ; 2013, 140-141 ; pl. 54,52-57.
- 88 Meyer et al. 1998, 234-235.
- 89 travaux de G. Bourgarel en cours ; communication A. Heege ; Christe et al. 1997.
- 90 Michelet 1968.
- 91 Heege 2010b, 74-76.
- 92 Heege 2010a, fig. 22,1 ; Baud-Bovy 1924, 63-64.
- 93 Le couvercle posé trouve des parallèles entre autres à Porrentruy-Grand’Fin : Babey 2003, pl. 3,17.
- 94 Parallèles entre autres à Porrentruy-Grand’Fin (Babey 2003, pl. 23,1) ainsi qu’à Steffisburg (Boschetti-Maradi et Gutscher 2004, 137, fig. 205,34 et 36).
- 95 Le col de cruche trouve des parallèles entre autres à Porrentruy-Grand’Fin : Babey 2003, pl. 23,24.
- 96 parallèles entre autres à Porrentruy-Grand’Fin (Babey 2003, pl. 41,1) et Jegenstorf (Heege 2011, 189, pl. 4,48).
- 97 Heege 2012, 172-173.
- 98 Heege 2010b, 73-74 et fig. 59 et 61.
- 99 Faure-Boucharlat 1996 ; Frascoli 1997, 60-65.
- 100 Naef 1989.
- 101 miroir : face interne du fond.
- 102 Babey 2003, pl. 31,20.
- 103 Subbrizio 2002, 125, fig. 31,2-3.
- 104 récipient de comparaison en faïence entre autres à Porrentruy-Grand’Fin : Babey 2003, pl. 40,3.
- 105 Boschetti-Maradi 2006, pl. 64,H99 ; Heege 2010b, 85, fig. 72,2 ; Babey 2003, pl. 30,14.
- 106 Baeriswyl/Junkes 1995, fig. 235,206 ; Babey 2003, pl. 36,2.
- 107 Babey 2003, pl. 29,5 et pl. 40,8 ; Boschetti-Maradi 2006, pl. 79,K,40.
- 108 Boschetti-Maradi/Portmann 2004, fig. 100,256.
- 109 Wyss 1966, 34-42 ; Heege 2010b, 84-90, fig. 77.
- 110 Heege 2010b, 88 ; Babey 2003, pl. 42,2 ; 2013, pl. 53,39.
- 111 Thierrin 2013, 168.
- 112 Heege 2010b, 88 ; Babey 2003, 7-75 ; 2013, 140 et pl. 53,39.
- 113 Babey 2013, 140-141, pl. 54,58-61 ; Heege 2012, 171, fig. 20,1.
- 114 Babey 2003, 87-90 ; 2013, 144.
- 115 Collectif 2013, 58-59.
- 116 Babey 2003, 76-78.
- 117 Babey 2003, pl. 37,18 et pl. 42,8.
- 118 Heege 2010b, 76 ; Babey 2003, 70-71.
- 119 communication orale U. Babey.
- 120 Collectif 2002.
- 121 Bobbink-de Wilde 1992, 17.
- 122 Babey 2013, pl. 58,110-111 et 120.
- 123 Heege 2010b, 60.
- 124 Heege 2012, 186,6-7 ; Babey 2003, pl. 39,3.
- 125 Heege 2012, 186,1-2 ; Babey 2012, pl. 60,139.
- 126 Babey 2003, 90.
- 127 Babey 2003, 95-115.
- 128 Babey 2003, 95 ; communication orale U. Babey.
- 129 Heege 2010b, 80.
- 130 communication orale U. Babey.
- 131 Babey 2003, 96.
- 132 Elsig 1999.
- 133 Babey 2003, 37.
- 134 Heege 2010b, 90-91.
- 135 Dubuis/Lugon 1982, 25-427.
- 136 Michelet 1968.
- 137 Radeff 1996, 448-449, Tab. 4.
- 138 Coullery 1979, 129-145.
- 139 Deonna 1913, 5-38.
- 140 Desponds 1999, 13 ; Naef 1989, 25-28.
- 141 Bobbink-de Wilde 1992, 15-17.

Bibliographie

- ABS Archives de la bourgeoisie de Sion
- ACS Archives du Chapitre de Sion
- AC Sion Archives de la commune de Sion
- AES Archives de l'Evêché de Sion
- AEV Archives de l'Etat du Valais
- CAJ Cahier d'archéologie jurassienne, OCC/OPH et SJE, Porrentruy.
- OCC/OPH Office de la culture (dès le 1.9.2003) / Office du patrimoine historique, Section d'archéologie et paléontologie, Porrentruy.
- SJE Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy.
- Antonini, A. (1989) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1988 : Sion, Eglise Saint-Théodule. Vallesia 44, 343-382.*
- Antonini, A. (1990) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989 : Sion, Eglise Saint-Théodule. Vallesia 45, 529-569.*
- Babey, U. (2003) Produits céramiques modernes : ensemble de Porrentruy, Grand'Fin. CAJ 18. Porrentruy.*
- Babey, U. (2013) Céramiques d'usage. In : E. Evéquoz/U. Babey/G. Thierri-Michael et al. Rebeuvelier-La Verrerie, redécouverte d'un passé préindustriel. CAJ 35, 138-146. Porrentruy.*
- Baeriswyl, A./Junkes, M. (1995) Der Unterhof in Diessenhofen. Von der Adelsburg zum Ausbildungszentrum. Archäologie im Thurgau 3. Frauenfeld.*
- Bargeon, E. (1944) Les poteries communes décorées en Savoie. La Revue de Savoie 2, 91-99.*
- Bargeon, E. (1944) Les poteries communes décorées en Savoie. La Revue de Savoie 4, 159-178.*
- Baud-Bovy, D. (1924) L'art rustique en Suisse. Londres.*
- Blaettler, R. (2013) Neuchâtel. CÉRAMICA CH : inventaire national de la céramique dans les collections publiques suisse (1500-1950) 1. Suisse/Bâle.*
- Bobbink-de-Wilde, H. (1992) Porcelaines de Nyon. Musées et Collections 3. 2^e éd. Genève.*
- Boschetti-Maradi, A. (2006) Gefässkeramik und Hafnerei in der Frühen Neuzeit im Kanton Bern. Schriften des Bernisches Historischen Museums 8. Bern.*
- Boschetti-Maradi, A./Gutscher, D. (2004) Fundberichte Steffisburg, sog. Matter-Höchhüs Nr. 17. Rettungsgrabungen im Grossen Höchhuss 1992. Archäologie im Kanton Bern 5A, 126-142.*
- Boschetti-Maradi, A./Portmann, M. (2004) Das Städtchen Wiedlisbach. Bericht über die archäologischen Untersuchungen bis ins Jahr 2000. Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern. Bern.*
- Bourgarel, G./Auberson, A.-F./Bonnet, F. et al. (1998) La porte de Romont : 600 ans d'histoire révélés par l'archéologie. Fribourg.*
- Buchs, H. (1988) Vom Heimberger Geschirr zur Thuner-Majolika. Thun.*
- Buttin, A./Pachoud-Chevrier, M. (2007) La poterie domestique en Savoie : l'eau, le lait, le vin. Annecy.*
- Carazzetti, R. (1981) Collonges 1979-1980 : Recherches archéologiques et historiques. Travail de diplôme inédit Université de Genève.*
- Christe, F./Grand, C. (1992) La « Cour des miracles » à la Cité, 1220-1960 : une trace de l'histoire de Lausanne. CAR 58. Lausanne.*
- Christe, F./Grand, C. (1997) Prangins, de la forteresse au château de plaisance (1985-1995) : 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire. CAR 71. Lausanne.*
- Collectif (2002) Faïence fine du Léman au XIX^e siècle : Carouge, Nyon, Sciez. Catalogue d'exposition au Musée de Carouge, du 25 septembre au 8 décembre 2002. Carnet du Musée de Carouge 3. Carouge.*
- Collectif (1976) Genève, le Rhône et les Alpes à travers la collection G. Amoudruz. Catalogue d'exposition, Musée d'ethnographie-annexe de Genève, dès le 18 juin 1976. Genève.*
- Collectif (2013) Mystère et boules de terre. Céramique en Pays de Savoie. Catalogue d'exposition à La Chataignière Rovorée, du 1^{er} juin au 30 septembre 2013. Culture 74, 13. Milano.*
- Coullery, M.-Th. (1979) La céramique. In : Trésors de l'artisanat en Suisse romande, 129-145. Lausanne.*
- Curdy, Ph./Wible, F./Lugon, A. et al. (2002) Histoire du Valais. Annales valaisannes 2000-2001.*
- D'Anna, A./Desbat, A./Garcia, D. et al. (2003) La céramique : La poterie du Néolithique aux Temps modernes. Collection « Archéologiques ». Paris.*
- Deonna, W. (1913) Poteries savoyardes et poteries antiques. In : L. Bovy (dir.) Nos anciens et leurs œuvres, 5-38. Genève.*
- Desponds, L. (1999) Terre d'argile et mains agiles : la poterie de Nyon 1860-1978. Yens sur Moges/Saint-Gingolph (F).*
- Donnet, A./Cassina, G. (1985) Des changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) observés par le Dr. Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté. Annales Valaisannes 1985, 3-36.*
- Dubuis, F.-O. (1981) Saint-Théodule, patron du diocèse de Sion et fondateur du premier sanctuaire d'Agaune. Les expressions diverses d'une indéfectible vénération. Sedunum Nostrum 30, 123-159.*
- Dubuis, F.-O./Lugon, A. (1985) Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles. Vallesia 35, 129-436.*
- Elsig, P. (1999) Fourneaux en pierre ollaire et poèles à catelles dans l'habitat valaisan sous l'Ancien Régime. Art+Architecture en Suisse 50, 2, 15-21.*
- Faure-Boucharlat, E./Vicard, T./Maccari-Poisson, B. et al. (1996) Pots et potiers en Rhône-Alpes. Epoque médiévale, époque moderne. Document d'Archéologie en Rhône-Alpes 12. Lyon.*
- Favelac, P.-M. (1985) Poteries rustiques. Paris.*
- Frascoli, L. (1997) Handwerker- und Kaufmannshaushalte im frühneuzeitlichen Winterthur : Untersuchungen zu vier Liegenschaften in der Altstadt. Monographie der Kantonsarchäologie Zürich 29. Zürich.*
- Gennep, A. van (1912) Notes sur le décor de la poterie populaire savoyarde. Revue de Savoie 1, 73-87.*
- Girel, J. (1997) La terre vernissée de Savoie. Revue de la Céramique et du Verre 93, 15-30.*
- Haldimann, M.-A. (2011) Mobilier céramique : une fenêtre sur la vaisselle valaisanne du XVI^e au XVIII^e siècle. In : O. Paccolat (dir.) Pfyn/Finges évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). CAR 121, Archaeologia Vallesiana 4, 234-240. Lausanne.*
- Heege, A. (2010a) Die Burg Hohenklingen ob Stein am Rhein. Band II : Adelsburg, Hochwacht, Kuranstalt - Forschungen zur materiellen Kultur. Schaffhauser Archäologie 9. Schaffhausen.*
- Heege, A. (2010b) Keramik um 1800. Das historisch datierte Küchen- und Tischgeschirr von Bern, Brunngasshalde. Bern.*
- Heege, A. (2012) Drei neuzeitliche Grubeninventare von Jegenstorf. Archäologie Bern 2012, 159-196.*
- Héritier, A. (2004) La céramique de Saint-Théodule. Musée cantonal d'histoire, Sion. Rapport de stage inédit.*
- Hess, L./Wyss, R. (1956) Les plaisirs de la table en Suisse et la vaisselle ancienne en Suisse. Zurich.*
- Houriet, M.-O./Houriet, J.-M. (1985) Les faïenceries de Carouge. Genève.*
- Joguin Reglin, M. (2004) Eglise Saint-Pierre-et-Paul de Ménier. La céramique médiévale et moderne. Genava 62, 273-281.*
- Joguin, M. (1994) Eglise St.-Pierre de Thônex : la céramique médiévale et moderne. Genava 42, 106-108.*
- Lehner, H.-J. (1989) Notgrabung auf dem Platz westlich der Theodulskirche. Rapport de fouille inédit.*
- Messerli-Bölliger, B.E. (1991) Der dekorative Entwurf in der Schweizer Keramik im 19. Jahrhundert. Zwei Beispiele : das Töpfereigebiet Heimberg-Steffisburg-Thun und die Tonwarenfabrik Ziegler in Schaffhausen. o.O.*
- Meyer, W./Auf der Maur, F./Bellwald, W. et al. (1998) Heidenhüttli. 25 Jahre archäologische Wüstungsforschung im Schweizerischen Alpenraum. Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 23/24. Basel.*
- Michelet, H. (1968) Sur les traces des précurseurs. Industries bas-valaisannes (1800-1850). Vallesia 23, 133-203.*
- Morand, M.-C./Antonietti, Th/Tschopp, P. (dir. ; 1988) Sion : la part du feu : urbanisme et société après le grand incendie : 1788-1988. Exposition au Musée cantonal des beaux-arts, Eglise des Jésuites, Grenette, 2 septembre 1988-29 janvier 1989. Catalogue d'exposition, Musées cantonaux du Valais, Archives communales de Sion. Sion.*
- Naef, I. (1985) Céramique populaire de Haute-Savoie et de Genève : étude des plats et assiettes et de leur décor. Collection Amoudruz. Musée d'ethnographie de la ville de Genève, bulletin annuel 28, 77-85.*
- Naef, I. (1989) La poterie de Colovrex. Revue de la Céramique et du Verre 46, 25-28.*
- Pantò, G. (dir. ; 2002) I centri produttori di ceramica in Piemonte (secoli XVII-XIX). Documenti di archeologia postmedievale 2. Firenze.*
- Pelichet, E. (1985) Les charmantes faïences de Nyon. Nyon.*
- Radeff, A. (1996) Du café dans le chauderon. Economie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4^e série, tome IV. Lausanne.*
- Roth-Rubi, E./Roth-Rubi, K. (2000) Chacheli us em Bode ... Der Kellerfund im Haus 315 in Niedfluh, Därstetten - ein Händlerdepot. Ilg.*
- Schnyder, R. (1998) Quatre siècles de céramique suisse 1500-1900. Catalogue d'exposition, Musée national suisse, Château de Prangins, du 20 novembre 1998 au 7 février 1999. Prangins.*
- Subbrizio, M. (2002) Le ceramiche popolari a Torino : probabili produzioni locali. In : Pantò 2002, 91-127.*
- Thierrin-Michael, G. (2003) Contribution des analyses chimique, pétrographiques et minéralogiques. In : U. Babey, Produits céramiques mo-*

- dernes. Ensemble de Porrentruy-Grand'Fin. CAJ 18, 121-136. Porrentruy.
- Thierrin-Michael, G. (2013)* Etude archéométrique de quelques catégories de poteries. In : E. Evéquoz/U. Babey/G. Thierrin-Michael, Rebeuvelier-La Verrerie, redécouverte d'un passé préindustriel. CAJ 35, 159-169. Porrentruy.
- Thomas, L. (2001)* Eglise Saint-Théodule, ville de Sion (capitale du canton du Valais, Suisse) : Présentation des travaux de François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal de 1958 à 1986. Maîtrise d'archéologie médiévale inédite, Université de Lyon 2.
- Tschopp, P. (1994)* La salle du Grand Conseil (1939) et sa décoration murale (1944), au Casino. Sedunum Nostrum, Bulletin 56.
- Wolff, A. de (1969)* Plans visuels inédits de Sion (XVI^e-XIX^e siècle). Vallesia 24, 133-152.
- Wyss, R.L. (1966)* Berner Bauernkeramik. Bern.